

Librairie Historique
Fabrice Teissède

82 rue Bonaparte
75006 Paris
Tél. : 01 43 26 71 17 lecurieux@clavreuil.fr

Autographes et Manuscrits
Liste n° 36





AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Egalité,

Liberté.



LES REPRESENTANS DU PEUPLE

PRÈS LES ARMÉES D'ITALIE ET DES ALPES.

voulant donner au citoyen jean baptiste vignon leur
secrétaires une témoignage de la justice qu'ils se
plaisent à rendre à tous ceux qui ont bien mérité
dans leur état.

certifiant que Le dit jean baptiste vignon
natif de la commune de Bagnols département du
Gard âgé de vingt huit ans taille de cinq pieds
un pouce visage rond et plein front élevé et découvert
yeux rous, nez ordinaires, bouche moyenne, menton
rond avec fauffette, cheveux et sourcils noirs barbes
idem; à rempli les fonctions dont il a été chargé
durant leur commission à l'armée des Alpes, avec
activité, intelligence, et patriotisme, en témoin
desquels ils lui ont délivré le present pour lui
servir et valoir

fait à grenoble ce 14 ventose an 3. de la
République française une et indivisible

Casparis



1- AVRIL (J.-J.). L.A.S. au commandant la place de l'Isle de Ré. Au Quartier-général à La Rochelle, 17 vendémiaire an 7, 1798, in-4, 1 pp. sur papier en-tête du général, vignette sur bois, adresse au verso, accusé de réception. {158092} **120 €**

Avis de réception en date du 17 (vendémiaire) (8 octobre 1798) adressé au commandant l'Isle de Ré.

"J'ay reçu mon camarade, les sept pièces relation à l'économiste de l'hospital (...)."

Jean-Jacques Avril (1752-1839) s'était engagé dans une milice coloniale de l'Isle de France en 1775. En France au début de la Révolution, il est capitaine des dragons nationaux de Lorient en 1791, au 15^e chasseur en janvier 1793, adjudant général à l'Armée des Côtes sous Canclaux en octobre, commandant le Morbihan. Il fit mettre bas les armes à 3000 rebelles dans le marais de Guérande fin décembre 1793. Nommé général, il continue de jouer un rôle important contre la chouannerie sous Hoche : prenant part à l'affaire de Quiberon en couvrant Lorient, commandant Belle-Isle en 1796, en battant Frotté fin mars 1799 et en pacifiant la Mayenne. Il sera ensuite nommé dans le sud de la France dans la 8^e (Bouches-du-Rhône), puis la 11^e division militaire (Basses-Pyrénées).



2- [BEAUMONT (M.-A. Bonnin de la Bonninière, comte de)]. P.S. du Conseil de révision de la Division Lombarde. Milan, 12 floreal an 6, 1798, in-folio, 4 pp. double feuillets, en-tête du Conseil de révision, "Division Française de la ci-devant Lombardie", gravure. {162148} **200 €**

Procès-verbal dressé pour copie-conforme le 12 floréal (1^{er} mai 1798) concernant le renvoi d'un jugement devant le conseil de guerre, pour vice de procédure.

"Le Conseil permanent de Révision de la division de Lombardie, composé (...) des citoyens Beaumont général de brigade, président, Lamotte chef de brigade, Desportes chef de bataillon à la 63^{ème}, Olivier et Montmahou capitaines à la 24^{ème} 1/2 brigade d'infanterie de ligne, **tous cinq nommés par le général en chef de l'Armée d'Italie**, (...) s'est réuni (...) pour procéder sur la demande du citoyen Pagliari commissaire du Directoire exécutif près le Conseil de guerre (...) à la révision du jugement rendu le 29 thermidor an 5 contre les nommés (...) **condamnés [de 5 à 20 années de fer]** (...) **accusés de pillage en troupes et à main armée** (...).

Suivent le détail des causes du renvoi, citées en vertu de l'art. 30 de la loi du 13 brumaire (rappelant le rôle du président du Conseil de guerre) et de l'art. 16 et 17 de la loi du 18 vendémiaire (concernant les compétences et rôle du Conseil de guerre).

Sauvé in extremis de l'échafaud par son régiment, en 1793 à Lyon, **Marc-Antoine Beaumont (1763-1830)** fut réintégré et employé à l'armée d'Italie entre 1794 et 1801. Nommé général en 1795, il sert sous Bonaparte puis sous Kilmaine, Masséna (bataille de Castiglione), Sérurier (siège de Mantoue) puis Dugua. Le commandant en chef de l'Armée d'Italie était alors en mai 1798, le général Brune.

Pièce signée par le greffier et le capitaine rapporteur Montmahou.

Belle vignette révolutionnaire s'inspirant de celle d'Auberon, commissaire ordonnateur en chef.

3- BEUGNOT (Comte). L.S. au Président de la Commission des Pétitions au Corps législatif. Paris, 2 juillet, 1814, in-folio, 2 pp., tranches dorées. {167349} 300 €

Intéressant document signé par l'ancien gestionnaire du duché de Berg sous l'Empire, relative à une de ses principales ordonnances au tout début de la Restauration, interdisant le travail le dimanche :

"Je suis reconnaissant de la manière franche et bienveillante avec laquelle la Commission a traité avec moi **la réclamation relative à mon ordonnance sur la célébration des fêtes et dimanches** (...) Quelques uns de MM. les membres de la Commission ont redouté l'effet de l'application rigoureuse de cette ordonnance (...). Ce qui se passe sous leurs yeux a du les rassurer pour la Capitale, et j'ai l'honneur de vous communiquer la circulaire que j'ai écrite aux Préfets (...). Il fallait s'attendre, Monsieur le Président, qu'au début de l'exercice de leurs pouvoirs et après qu'on en avait d'un côté perdu l'usage et de l'autre consommé l'abus, les deux premières autorités commettraient quelques faux pas ; mais **tout se doit réparer par le véritable amour de la Patrie inséparable de la Liberté** (...)."

Beugnot (1761-1835) avait été nommé commissaire à l'Intérieur et au Culte dans le Gouvernement provisoire, avant d'être nommé directeur général de la Police. Plus royaliste que le roi, l'ancien fonctionnaire de l'Empire avait lancé une série de mesures qui irritèrent les libéraux, dont l'interdiction de travailler le dimanche ou encore l'ordre de décorer les façades sur le passage des processions du Saint Sacrement. Après les Cent-Jours, il fut désigné commissaire du Roi dans la Commission chargée de rédiger la Charte. A l'instar de Talleyrand, Beugnot était réputé pour la finesse de son esprit et le sens de la répartie.

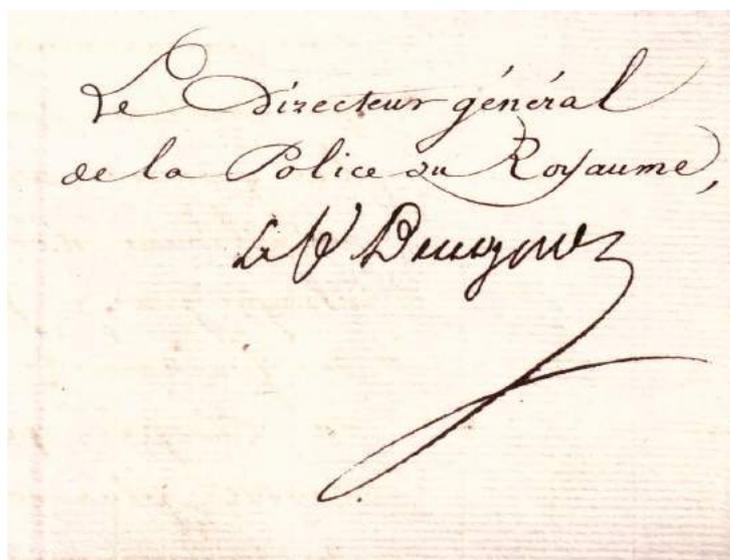
4- BEUGNOT (Comte). Pièce signée du Directeur général de la Police du Royaume, adressée à M. de Mersan, commissaire près le Journal de Paris. Paris, le 24 mai, 1814. 2 pages 3/4, in-folio, couverts d'une écriture cursive à l'encre brune. {107319} 1.000 €

Témoignage intéressant sur la police, la presse et la censure pendant la Première Restauration.

Jean-Claude Beugnot (1761-1835) fut fait comte d'Empire en 1809. Napoléon ne l'aimait guère, lui gardant rancune de son ancien dévouement à Lucien Bonaparte. Il fut chargé par Louis XVIII de la direction de la Police : on le disait plus royaliste que le roi. Cette lettre fut rédigée quelques mois avant le transfert de Beugnot de la Police à la Marine. Citons un passage de cette lettre : "Les journaux s'occupent beaucoup trop de Bonaparte, de ses actions et de ses discours. En amenant sans cesse l'attention publique sur lui, on prolonge en quelque sorte son existence politique, qui a dû cesser le jour où il s'est embarqué pour l'île d'Elbe. L'explosion des sentiments qui ont éclaté contre lui au moment de sa chute, a été aussi juste qu'énergique ; mais aujourd'hui il appartient à l'histoire et ses contemporains par un sentiment de convenance envers eux-mêmes, doivent en attendre le jugement. Telle est aussi la volonté du Roi [...] Je ne terminerai pas cette lettre sans relever une autre inconvenance dans la rédaction des journaux de Paris. Les rédacteurs de ces feuilles ont jugé à propos d'entretenir, à plusieurs reprises leurs lecteurs des conditions de la prochaine paix et ils ont cité à ce sujet des feuilles étrangères comme leur garantie. [...] Il n'en est pas de même des journaux de Paris. Personne n'ignore en Europe qu'ils sont soumis à une censure plus ou moins sévère de la part du Gouvernement et les bruits publics qui y sont recueillis acquièrent par cela même une consistance qu'ils n'avaient pas auparavant...".

Cachet de la Collection Crawford (Bibliotheca Lindesiana), au bas du premier feuillet.

Tulard, *Dictionnaire Napoléon*, p. 211 ; DBF, VI, col. 361-362.



Le Directeur général
de la Police du Royaume,
J. C. Beugnot

5- BONAPARTE (Mathilde). L.S. à M. Collet-Meygret, Directeur général de la Sûreté Publique. Paris, 11 juin, 1855, in-4, 2 pp. sur double feuillet, apostille au crayon ; trace de colle au recto en bordure intérieure. {157782} **150 €**

Lettre de recommandation pour un des protégés de la princesse, Louis Chevalier :

"L'accueil, qu'à ma recommandation vous avez bien voulu faire à M. Courtois, attaché aux bureaux de la Presse du Ministère de l'Intérieur, m'encourage à vous demander la même bienveillance pour un jeune homme pauvre, sans famille, sans amis à Paris, auquel je m'intéresse très sincèrement et qui se contentera de peu pour commencer. **Ce jeune homme annonce des goûts littéraires qui méritent d'être sérieusement encouragés. M. Alexandre Dumas s'est chargé de lui servir de guide.** Il ne lui manque plus que le pain de chaque jour. J'ai pensé que peut-être, M. Petit pourrait le faire comprendre dans la réorganisation de ses bureaux (...)."

Il semble que la lettre n'aie pas eu l'écho escompté, puisqu'on lit en apostille : "Répondre que je regrette, mais que je n'ai pas de vacance."

Fille de Jérôme, frère de Napoléon, Mathilde était connue pour soutenir les arts, de s'être entourée et d'avoir lancée quelques protégés dont elle fit parfois la fortune. Aussi, à ses réceptions mondaines dans son Hôtel rue de Courcelles, puis rue de Berri et à Saint-Gratien, elle peuplait ses salons des personnalités les plus marquantes du monde artistique et littéraire.

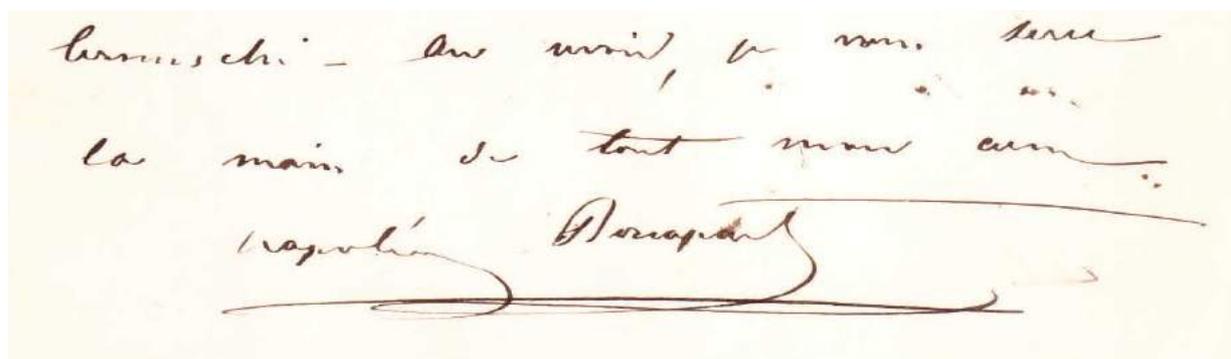
Pierre-Marie-Hector Collet-Meygret (1816-1876) était un personnage estimé de l'Empereur et de Persigny qui lui apportèrent une protection particulière ; conseiller de la préfecture du Rhône en 1849, Collet-Meygret avait largement soutenu la candidature du Prince Président qui le nomma sous-préfet de Saint-Étienne puis de Béziers, postes d'autant plus difficiles dans le contexte du coup d'état de 1851. En remerciement pour ces services, Persigny le fera nommé en 1853 au secrétariat général de la Préfecture de Police et, l'année suivante, comme directeur de la Sûreté Publique au ministère de l'Intérieur. Cependant en 1857, il fut disgracié, une enquête révélant de nombreux abus commis par Collet-Meygret (notamment d'avoir usé de son influence auprès de la presse, ou encore d'avoir décacheté la correspondance galante d'hommes politiques..) en plus de ses nombreuses spéculations douteuses.

6- BONAPARTE (Napoléon-Jérôme). L.A.S. à Madame Cornu. Paris, ce dimanche, s.d., in-8, 1 pp. ; signée "Napoléon Bonaparte". {153743} **800 €**

Lettre adressée à Madame Cornu, filleule de l'Empereur et à son mari, peintre.

"Madame, je n'ai pu avoir que des billets des tribunes hautes et j'en suis désolé, je vous en envoie deux. La commission présente mon rapport demain (...)"

On peut penser que cette lettre est de 1855, le Prince est alors président de l'exposition universelle, et présente un volumineux rapport sur celle-ci. Étant toujours resté républicain de cœur, Monsieur Cornu bien que bénéficiaire de la manne impériale, se targue d'opposition. Madame Cornu, elle aussi est républicaine, et boude l'Empereur depuis le coup d'état, mais sans doute ont-ils des relations moins au moins épistolaires. Cernuschi est évoqué ici.



7- BOREL DE BRETIZEL (Durand). 3 L.A.S. au Préfet maritime à Toulon. Paris, 1800-1801. 3 pp. in-4, apostilles. . {169211} **300 €**

Concernant le jeune Coquebert, botaniste attaché à l'Armée d'Égypte et ancien bibliothécaire de l'Institut ; Fils du commissaire de la Marine à Hambourg, **Ernest Coquebert de Mombret (1780-1801)** était parti à l'expédition d'Égypte sur la recommandation du général Caffarelli ; il y étudia la flore de l'Égypte à Rosette, au Caire et à Suez, avant de mourir de la peste le 20 février 1801 au Caire.

- du 24 fructidor an 8 (11 septembre 1800) : *Au nom d'une famille inquiète et avide de nouvelle d'une de ses membres, je me suis adressé au min. de la Marine pour savoir si l'arrivée de l'Osiris venant d'Égypte ne pouvait pas procurer des éclaircissements sur le sort du Cit. Coquebert, jeune botaniste parti sous les ordres et l'inspection des citoyens Dolomieu, Geoffroy... (...). On m'a fait espérer que votre position, vous seriez à portée de me procurer par le capitaine ou par des passagers des nouvelles de ce jeune homme (...).*

- du 23 brumaire an 9 (14 novembre 1800) : *Borel remercie le préfet de lui avoir donné des nouvelles du "jeune botaniste" au nom de la famille dont il fait partie, et demande de faire suivre son courrier pour le premier vaisseau à destination de l'Egypte ; (...) Vous savez sans doute combien de prix ont, à cette distance surtout, ces communications de famille (...).*

- du 19 thermidor an 9 (7 août 1801) : (...) *Quelques lettres particulières apportées par le Lody nous inspirent les plus vives inquiétudes (...). Nous avons lieu de craindre pour lui les résultats funestes de la contagion qui paraît avoir enlevé quelques français au Caire. Son père, Commissaire des Relations commerciales en Hollande, nous demande d'épuiser tous les moyens que peuvent nous procurer des (nouvelles) sur son sort (...).*

Ancien avocat du Parlement, **Borel (1764-1839)** fut élu député de l'Oise au Conseil des Cinq-cents dès 1795, puis fut un ardent partisan du 18 Brumaire, action qui le fit nommer au Tribunal de Cassation en avril 1800, recevant la Légion d'Honneur parmi les premières promotions en 1804. Il sera à nouveau député de l'Oise à la Restauration, élu en septembre 1817 contre Stanislas de Girardin, réélu en 1822 et 1824, conseiller à la Cour de Cassation dès 1815. Proche de la famille d'Orléans, il fut nommé après 1830, administrateur des biens que le prince de Condé avait légués au duc d'Aumale.

8- BOUCHOTTE et Jean DALBARADE. 2 P.S. [griffes]. Paris, 6 août 1793, an 2e. 2 ff° sur vélin, texte pré-imprimé. {168373} 350 €

Brevets de Sous-lieutenant et de Lieutenant délivrés successivement en 1791 et 1792 au citoyen Guillaume-Louis-Jean Moutier ; le premier du 10 décembre 1791, en remplacement du sieur de Leissières démissionnaire, au 82e Régiment d'Infanterie commandé par le colonel Dulan ; le second du 6 juillet 1792, pour la place de lieutenant à la compagnie Beaupuy du 32e d'Infanterie, en remplacement du lieutenant Picot, promu capitaine ; avec le détail des services et campagnes dudit Moutier.

Les pièces expédiées pour ampliation en août 1793, portent la griffe du marin **Jean Dalbarade (1743-1819)** qui avait remplacé Monge au Conseil exécutif puis à la Marine, et celle de **Bouchotte (1754-1840)** fameux ministre de la Guerre de la Révolution.

9- BOURBON (Isabelle de). Fille de Ferdinand VII, Reine d'Espagne, 1833-1868. L.A.S.. Bruxelles, 10 janvier 1845, in-8, 1 p. 1/2 . {201826} 80 €

Lettre adressée à un Comte. Elle regrette de ne pouvoir le voir.

Isabelle est proclamée Reine en 1833, à l'âge de 3 ans alors que son oncle se proclame également Roi sous le nom de Charles V. cette guerre de succession sera à l'origine des guerres carlistes.

Elle épouse en 1846, à l'âge de 16 ans son cousin, François d'Assise de Bourbon, duc de Cadix.

10- BOURRIENNE (Louis-Antoine Fauvelet de). L.A.S. adressée au citoyen Poussielgue. Au Quartier Général du Caire, le 26 frimaire, an 7, in-4, 1 page. {201048} 600 €

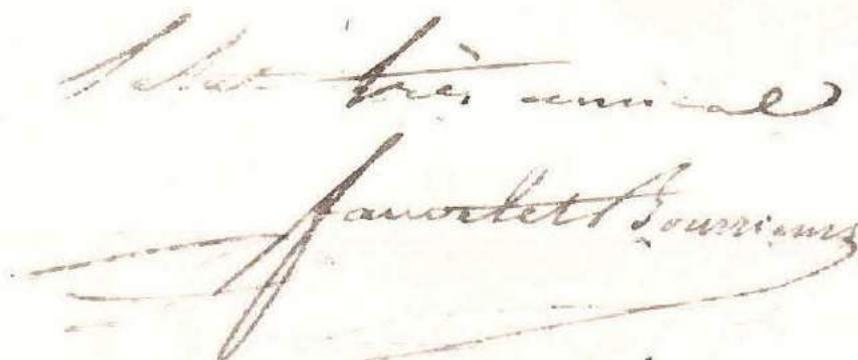
Bourrienne, au nom de Bonaparte (sur son papier à en-tête), demande à Poussielgue de "meubler tout de suite la première salle qui est en haut de l'escalier. Elle est destinée à recevoir".

La lettre est datée du 26 frimaire an 7 (16 décembre 1798).

Bourrienne fut un des condisciples de Bonaparte à Brienne et demeura son ami. Il était directeur de l'imprimerie de l'armée en Egypte. De 1797 à 1802, il devint le confident de Bonaparte. Il fut mêlé à une affaire douteuse en 1802 et Bonaparte l'éloigna, ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses trafics. Il ne revint jamais en grâce et termina sa carrière par la publication de ses sulfureux mémoires ou le ressentiment -parfois la calomnie- pour l'Empereur est omniprésent.

Jean-Baptiste-Etienne Poussielgue (1764-1845) fut Administrateur général des finances l'Armée d'Orient.

Les lettres de Bourrienne sont rares.



The image shows a handwritten signature in cursive script, which reads "Fauvelet Bourrienne". The signature is written in dark ink on a light-colored, slightly aged paper. The handwriting is fluid and characteristic of the late 18th or early 19th century.

11- CARON (P.-L.-A.). P.S.. *Paris, 28 octobre, 1806*, in-folio, 1 pp., en-tête de l'état-major du gouvernement de Paris ; cachet humide et cachet de collection. Légèrement salie. {162434} **250 €**

Rapport policier du 27 au 28 octobre 1806, émanant de l'état-major du Gouvernement de Paris, et signé pour extrait conforme par l'adjudant de place de service, *Caron* :

"Il a été traduit devant l'autorité civile : sept filles publiques, arrêtées hier sur la division des Arcis ; un particulier, arrêté hier soir pour voies de fait, envers sa femme, sur le Boulevard du Temple ; Un autre arrêté hier sur le port au Plâtre pour avoir insulté le gardien du pont d'Austerlitz (...)" Etc, etc.

Ce rapport devait être transmis au ministère de la Police.

Cachet de l'état-major du Gouvernement de Paris, à l'aigle impériale couronnée.

Engagé au début de la Révolution comme simple canonnier, **Pierre-Louis-Auguste Caron (1774-1832)** participa aux campagnes de l'Armée du Nord puis à celles de Sambre-et-Meuse, de Rhin-et-Moselle puis d'Italie, avant d'être envoyé à St-Domingue entre 1802 et 1804. Chef d'escadron, il sera ensuite à l'armée des Côtes de l'Océan (1805) puis à la Grande-Armée (1805-1807), envoyé en Espagne (1808-1810). Chevalier d'Empire (1810 ; il sera fait baron en 1813), promu colonel en 1812, il commande le 9e Corps de la Grande Armée pendant la campagne de Russie, devient chef-d'état major de l'artillerie lors de la campagne d'Allemagne de 1813, et est blessé à Lützen. Il sera désigné directeur d'Artillerie à Rochefort (1817) puis à Valenciennes (1818) avant d'être admis à la retraite en 1822 avec le grade honorifique de maréchal de camp.

Collection Crawford



12- CASSANYES (Joseph). Certificat de licenciement d'un jeune conscrit de l'Armée des Alpes. *Grenoble, 1795*, in-folio, 1 pp. sur papier en-tête et vignettes "les Représentants du Peuple près les Armées d'Italie et des Alpes". Cachet de cire rouge apposé en bas de page. {151517} **200 €**

Certificat attribué à Jean-Baptiste Vignon, originaire du Gard, le 14 ventôse an 3 (4 mars 1795), donnant une description physique du candidat et le délivrant de ses obligations, ayant rempli "les fonctions dont il a été chargé durant leur commission à l'Armée des Alpes, avec activité, intelligence et patriotisme".

Conventionnel des Pyrénées-Orientales, ayant participé à la campagne contre les Espagnols, Cassanyes (1758-1843) avait été envoyé en mission après la chute de Robespierre, visiter les postes militaires des Alpes, et notamment pour jouer un rôle de médiateur dans le département du Mont-Blanc. Il sera membre du Conseil des Cinq-Cent en septembre 1795.

Autographe rare de ce personnage de la Révolution, originaire du Roussillon. Belle vignette.

15- CHAMPIONNET (Jean-Étienne). L.S. au général Kléber, commandant la droite de l'Armée. *Au Q.G. à Kerlech, 14 brumaire an 5e, 4 novembre, 1796.* 1 pp. in-folio, en-tête de Championnet général de division à l'Armée de Sambre-et-Meuse. {169086} **200 €**

Championnet adresse un rapport sur des mouvements de révoltes du pays conquis, encouragés par l'ennemi ; *Une personne de confiance qui ne veut point être nommé (...) m'avait assuré il y a quelques temps, que l'ennemi avait des émissaires dans les campagnes pour soulever les habitants ; les prêtres, les fanatiques devaient être l'instrument de cette manœuvre, tous les moyens devaient être employés pour nous rendre odieux et armer contre les paysans. J'ai chargé les commandans de mes Régts de Cavalerie d'envoyer dans les communes, des personnes de confiance pour s'informer de ces machinations (...) ; ordre aussi d'arrêter tout individu qui ne serait pas muni d'un bon passeport (...).*

Grenadier de la Garde nationale dès 1789, **Championnet (1762-1800)** fut lieutenant-colonel des volontaires de la Drôme en 1791, servit dans le Jura, puis à l'Armée de la Moselle, promu général en juin 1794 peu avant la bataille de Fleurus où il se distingua particulièrement. Championnet fut dans les campagnes suivantes à la tête de l'aile gauche des armées française du Rhin entre Neuwied et Düsseldorf, sous le commandement de Kléber. Ses actions d'éclat seront remarquées de Hoche qui dira de lui : "la division Championnet demande où est l'ennemi, elle ne s'informe jamais du nombre!" Il commanda l'aile droite de l'Armée d'Angleterre en 1798 puis l'avant-garde de Mayence, avant d'être nommé commandant en chef de l'Armée de Rome. Il sera destitué pour abus de pouvoir et remplacé par Macdonald. Il mourra en 1800 victime d'une épidémie qui régnait sur les troupes alors qu'il commandait à l'armée d'Italie.

16- CHAPTAL (Jean-Antoine). Chimiste, Ministre de l'Intérieur (1756-1832). L.S. au citoyen Bredin, Directeur de l'École vétérinaire de Lyon. *Paris, 17 brumaire an 10, (8 novembre 1801),* in-8, 1 p. 1/3, . {201864} **120 €**

Lettre de Chaptal comme Ministre de l'intérieur avec vignette gravée de la République française.

Cette lettre concerne la *nomination du citoyen Dauphin de Draguignan à une place gratuite d'Elève de l'École.*

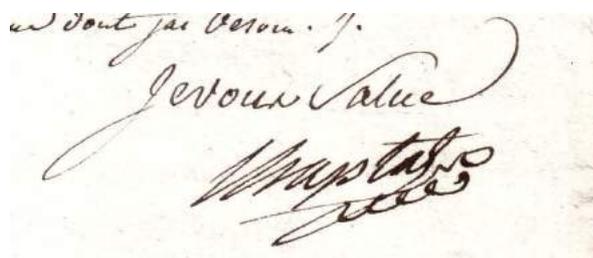
17- CHAPTAL (Jean-Antoine). L.S. au sous-préfet de l'arrondissement communal de Soissons membre du Comité des Arts mécaniques au Ministère des manufacture et du commerce. *Paris, 12 vendémiaire an 10, 4 octobre 1801.* 2-1 pp. bi-feuillet in-4, en-tête du Ministre de l'Intérieur avec vignette ronde. {176122} **250 €**

Le ministre accuse réception des "mercuriales ou Bulletins des Marchés à grains" communiqués par le préfet de l'Aisne ; il demande plus de "célérité" dans l'envoi de ses renseignements ; "(...) En conséquence, je vous charge de prescrire aux maires de Soissons et de Villers-Cotterets de vous envoyer sans délai le lendemain de chaque marché ou le jour même, s'il est possible, les mercuriales de leurs communes (...). Vous m'adresserez vous-même ces mercuriales après les avoir vérifiées et y avoir apposé votre visa (...). **Pressez sans relâche ce travail ; ne souffrez pas qu'il éprouve ni interruption ni lenteur. Je vous déclare que le Gouvernement ne veut tolérer de négligence dans aucune partie de l'administration, mais qu'il exige surtout dans celle-ci une activité extraordinaire, une exactitude rigoureuse (...).**" Chaptal demande aussi de lui faire parvenir un inventaire des moulins à farine de son arrondissement.

Intéressant document au moment où Bonaparte entendait contrôler la circulation des grains dans un contexte de forte hausse des prix du Blé.

Suit au verso de la lettre, le brouillon de réponse du sous-préfet concernant les moulins ; il en dénombre 157 dont 6 à vent ; "(...) Sur ce nombre, on en doit distinguer 29 qui ne travaillent ordinairement que pour l'exploitation, les autres ne servant que pour l'arrondissement (...)."

Jean-Antoine Chaptal (1756-1832) était renommé pour ses applications qu'il fit de la chimie dans l'industrie, notamment dans la production de l'acide chlorhydrique, la fabrication de l'alun et du salpêtre, ou encore ses avancées dans l'œnologie. En 1793, il dirigeait la fabrique de poudre de guerre de Grenelle, enseignait la chimie à Polytechnique, devenant membre de l'Académie des sciences en 1796. En janvier 1801, Bonaparte le nomme ministre de l'Intérieur ; il est alors responsable de la réorganisation de toute l'administration, en particulier de l'instruction publique ; il est à l'origine de l'organisation des expositions industrielles et d'autres manifestations dont l'arrêté de son nom, fondant les musées de province. Il démissionnera en 1804, lorsque Bonaparte se fait proclamer empereur.



en dont j'ai besoin.
Je vous salue
Chaptal

18- [CONGE de MARINE] - P.S.. *Brest, 8 août 1792*, in-folio, 1 pp. pré imprimée avec grande vignette maritime en tête et décors marins en encadrement aux armes royales, cachet humide rouge de la Royauté constitutionnelle ; marges un peu rognées. Qqs taches et traces de pliures. {201846} **400 €**

Certificat de Congé des bâtiments de Commerce français, signé par Louis XVI (secrétaire) et délivré le 8 août 1792 à Brest. griffe du Ministre de la Marine Lacoste et deux autres signatures, donnant droit de navigation au bâtiment nommé le Voyageur de se rendre au Croisic en partant de Brest.

Très belle vignette prenant toute la largeur du document.

19- [CORPS EXPÉDITIONNAIRE DE LA BALTIQUE] - Empire français. **Corps expéditionnaire de la Baltique. Médaille instituée par Sa Majesté la Reine d'Angleterre.** *Périgueux, 10 février 1857*, in-folio, 1 page. Légt défr. Petits manques et pliures. {201857} **60 €**

M. Jean-Baptiste Loyez, fusilier, est médaillé pour sa participation à l'expédition de la Baltique durant la guerre de Crimée.

Document pré-imprimé comportant cinq signatures autographes.

20- [CROSTOLO] - L.S. du Commissaire exécutif le département de Crostolo, al Régolatore di Finanza del dipartimento del Crostolo. *Reggio, 1er nivose an 7, 1798*, in-folio, 1 pp. bi feuillets, en-tête en italien du Commissaire exécutif, vignette ovale avec devise "Liberta, Eguaglianza", adresse et apostille au verso, trace de cachet. {162172} **120 €**

Correspondance en italien du 1er nivôse (21 décembre 1798) d'"il Commissario del potere esecutivo presso l'amministrazione centrale nel dipartimento del Crostolo", concernant un don patriotique :

"Il amministratori dell'ospitale di Savona (...) concesso l'estrazione di sacca 200 Fromento vicavato dalli stabili situati in questo dipartimento acquistati con azioni volontarie ; Avendone esso lasciata maggior quantita a profitto della Nazione (...)."

Belle vignette révolutionnaire.

21- DAMAS HINARD (Jean-Joseph-Stanislas). 3 L.A.S. et L.S. du secrétaire des commandements de l'Impératrice. *Paris, 1856-1859*, in-8. {160848} **120 €**

Intéressante correspondance du secrétaire des commandements de l'Impératrice, Damas-Hinard :

- L.A.S. *S.I., ce jeudi matin*. 2 pp. bi feuillets.

Il remercie son correspondant de ses compliments et désire le voir pour s'entretenir des ennuis de son ami.

- L.A.S. *Palais-Royal, 18 décembre 1856*. 3 pp. bi feuillets papier bleuté, en-tête du secrétariat de l'Impératrice.

"L'impératrice a bien voulu décider que la Maison du foyer St Antoine s'ouvrirait à la fin de cette année. D'après ses ordres, j'y transporterai d'abord les enfants que Sa Majesté a déjà prise sous sa protection et qui sont en ce moment à St Germain, puis, l'Impératrice avisera (...)."

- L.S. à M. Lagarde, directeur des Douanes. *Palais-Royal, 22 février 1858*. 2 pp. sur papier en-tête de secrétariat de l'Impératrice ; apostille au crayon et à l'encre au verso, note à l'attention du sous-inspecteur de la douane concernant le colis reçu.

"Vous m'avez fait l'honneur de m'informer (...) qu'un colis importé par Strasbourg à mon adresse et annoncé renfermer des poésies, venait d'être déposé à la Douane (...) Ayant dû me faire une loi de ne point recevoir les objets qui me sont adressés sans autorisation préalable, je ne saurais (...) accepter le colis (...)."

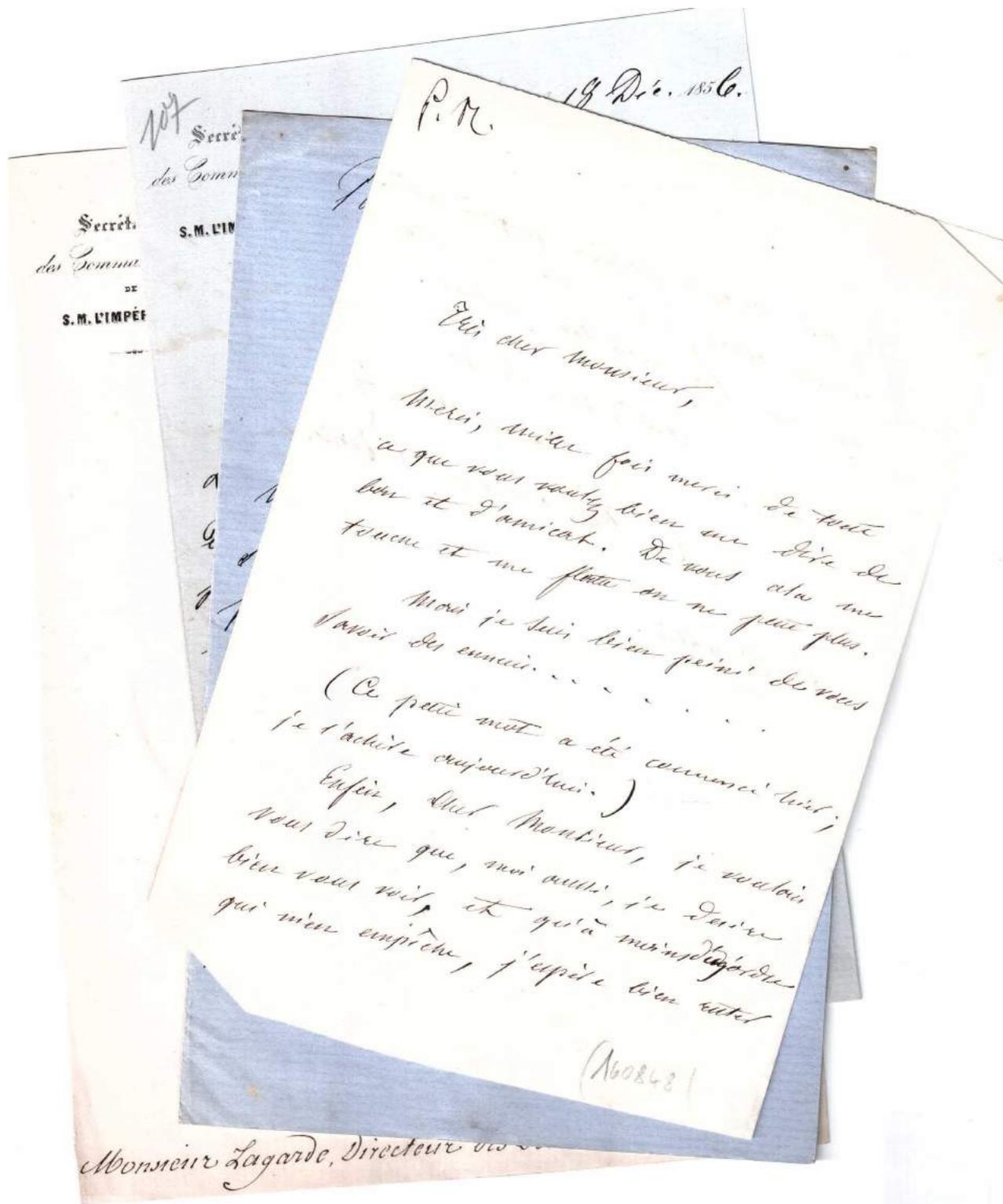
- L.A.S. *Paris, 16 avril 1859*. 3 pp. bi feuillets papier bleuté, petite note biographique d'après les souvenirs de Mme Carette et publiée par journal la *nouvelle Revue*, contrecollée.

Concernant une recommandation : "(...) Il m'aurait été bien agréable de pouvoir être utile à votre protégé (...) J'ai l'ordre absolu de ne rien recevoir pour S.M. l'Impératrice, et de plus, je suis complètement étranger à la distribution des bienfaits de Sa Majesté. Ce soin regarde la Direction des Dons et Secours (...) Vous devinez mes regrets. Dédommangez-moi en me demandant une encore (...)."

Originaire d'Espagne, **Damas-Hinard (1805-1891)** s'était consacré à la littérature, collaborant à la publication de mémoires apocryphes avec Lamothe-Langon, notamment ceux de Mme du Barry, ou encore les *Mémoires d'une femme de qualité* avec Malitourne et Villemarest, et qui parurent en 1829-1830. En 1838 il publiait un ouvrage sur l'Empire qui devait être réédité avec succès en 1854 sous le titre de *Dictionnaire Napoléon*. Appelé en 1847 par Salvandy à remplacer Edgar Quinet, il donna quelques cours au Collège France, mais dut vite se retirer sous les critiques des historiens. En décembre 1848, il était nommé bibliothécaire du Louvre. Sa situation se trouva raffermie par suite d'anciens rapports avec la famille de Montijo ; en février 1853, il était nommé secrétaire des

commandements de l'Impératrice Eugénie, de plus, chargé de faire les traductions espagnoles. À la chute de l'Empire, il collabora au *Correspondant*.

M. Damas-Hinard était un petit vieillard mince et souriant (...) vêtu comme un notaire les jours de cérémonie. Il portait sous son bras un volumineux portefeuille tout bourré de dossiers. Il avait la parole onctueuse, une extrême politesse envers les dames, et n'approchait l'impératrice que plié en deux. Il remplissait ses fonctions d'une façon correcte et réservée, se bornant à annoter toutes les demandes, toutes les pétitions qui étaient adressées à l'impératrice, et à les lui présenter." in *Souvenirs de Mme Carette*.



22- **DECRÈS (Denis). P.S..** Paris, 22 mars, 1809. 1 pp. in-folio. {168432}

250 €

Tableau de "l'itinéraire que devra suivre un bataillon d'ouvriers militaires de la Marine, partant d'Anvers le 1er Avril, pour se rendre à Strasbourg". Suivent le détail des étapes et le nombre de ration à fournir.

23- DECRÈS (Denis). P.S.. Paris, 11 pluviôse an 10, 31 janvier, 1802. 1 pp. in-folio pré-imprimée, en-tête du ministre de la Marine et des Colonies, 2 vignettes ovales en tête et en pied ; petits trous aux plis restaurés au verso. {168408} **250 €**

Certificat de résidence délivré par le ministre de la Marine, au citoyen Pierre Royère "propriétaire à Saint-Domingue, justifiant pleinement de sa résidence, sans interruption, sur le territoire de la République (...), qu'on le trouvera porté sur une des listes des citoyens restés fidèles à la Patrie (...) et qu'il a tout droit de réclamer l'exécution de la Loi protectrice des propriétés, du 25 brumaire an 3, **sans que son défaut de présence dans la Colonie puisse lui être objecté, attendu qu'il n'existe (...) aucune Loi qui astreigne les propriétaires des biens coloniaux à résider sur leurs propriétés (...).**"

24- DENNÉE (Antoine). L.A.S. au nouvel Intendant général de l'Armée de Portugal. Madrid, 1810, in-4, 2 pp., petit manque avec trace de cachet. {152863} **150 €**

Lettre en date du 9 mai 1810, de l'Intendant général de l'Armée d'Espagne félicitant son homologue le général Lambert pour sa nouvelle affectation à l'Intendance du Portugal et lui recommandant un fournisseur espagnol.

"Je viens d'être informé par S.A.S. le Prince de Wagram et de Neuchâtel, de votre nomination à la place d'Intendant général de l'armée de Portugal qui va se composer des 2^e, 6^e et 8^e corps de l'Armée d'Espagne, et sera commandée par le maréchal Prince d'Essling [Massena]. Je vous félicite de cette marque de la confiance de S.M. l'Empereur (...) M. Henriquez (...) est venu, il y a quelques jours me proposer de lever et de présenter à réception à Bayonne, une brigade de 120 mulets de bât pour le service du 8^e corps d'Armée (...) Je renvoie par devant vous (...) M. Henriquez à qui j'avais promis dans l'intérêt du service qu'il serait nommé chef de sa brigade de mulets de bât (...)."

François Lambert (1755-1837) était commissaire de guerre à la 12^e division (Ardennes) en 1793 avant d'être préposé à l'Armée d'Angeterre puis à l'Armée d'Italie en 1798. Inspecteur aux revues sous l'Empire, il rejoignit l'Armée d'Espagne en 1809, affecté au Portugal en avril 1810. Pendant les Cent-Jours, Napoléon le désignera pour être attaché au grand quartier général en qualité d'inspecteur en chef aux revues.

Le baron Antoine Dennée (1754-1828) devait aussi consacrer une longue carrière au service de l'Intendance, administrateur prévoyant et honnête, proche de Bonaparte dès la Révolution, et de Berthier au ministère de la Guerre. Dennée était placé en Espagne dès 1808, et le restera jusqu'à la fin de l'Empire. Napoléon aura souvent à se plaindre du manque d'initiative de son intendant qui demandait sans cesse des subsides et du ravitaillement de France. Déjà en 1796 à l'Armée d'Italie, Bonaparte eut ce jugement sévère : "C'est un bon travailleur et un homme d'ordre, sans avoir cependant des talents transcendants".

Le fils Dennée, Pierre Paul, qui le suivra dans les fonctions d'Intendant est connu pour sa remarquable narration de la campagne de Russie en 1813.

Mon cher Commandant,
Je viens d'être informé par S. A. S. de Prince
de Wagram et de Neuchâtel, de votre nomination
à la place d'Intendant général de l'Armée de
Portugal qui va se composer des 2^e, 6^e et 8^e
Corps de l'Armée d'Espagne, et sera commandée
par M^{gr}. de M^{gr}. Prince d'Essling.

25- DIGEON (Alexandre-E.-M.). L.S. au duc de Dalmatie, général en Chef. Cordoue, 23 novembre, 1811. 3 pp. bi-feuillet in-folio ; légère moisissure en pied ; des Archives du duc de Dalmatie. . {170336} **500 €**

Intéressant rapport du général, alors gouverneur des provinces de Cordoue et de Jaen, sur les bandes nombreuses répandues dans la Sierra-Morena ; *D'après les lettres reçues cette nuit de M. le Gal Lallemand (...), il paraît que toutes les bandes possibles se sont répandues dans la Sierra-Morena avec l'intention d'intercepter les communications avec la Manche (...).* Les projets de l'ennemi ne sont pas très sérieux et leur but est de nous tourmenter, d'enlever des grains et d'attaquer de petits détachements (...). Le 21, le détachement qui conduisait les vivres de la Caroline à Laventa de Cardenas, a été attaqué par 400 hommes de la **bande de Schalejo** ; nous avons eu 11 hommes de tués et deux de blessés ; le commandant de la Caroline qui avait reçu une compagnie de renfort fit une sortie avec la majeure partie de la garnison, et repoussa l'ennemi (...) Schalejo se rejeta sur Vilchès dans le moment où arrivait une colonne (...). Mr le Gal Lallemand m'informe qu'il a eu des nouvelles par Pozoaleon, de **M. le Gal Soult** [frère du maréchal] ; il paraît que le mouvement de ce dernier s'est fait avec succès (...).

Puis le général Digeon l'informe sur l'envoi de blé sous escorte du 1er bataillon de Hesse-d'Armstadt, et prévoit d'envoyer à Jaen et Séville plus d'un million de réaux. Il est heureux d'apprendre parmi les premiers, la victoire du 25 octobre à Valence ; **il s'agit de la bataille de Sagonte remportée par le maréchal Suchet** sur les troupes anglo-espagnoles du général Blake.

Joint le rapport du chef de bataillon Dugua au général Digeon, relative à la poursuite des bandes de Schalejo (rapport aut. signé daté de La Caroline, 21 novembre 1811, 1 pp. bi-feuillet in-folio, adresse au verso avec indications des postes) ;

(...) *La bande de Chaleio, forte de 400 cavaliers est venu ce matin à 11 heures au village de Las Navas de Tolosa ; au même instant venait de partir l'escorte pour les vivres de Ste-Hélène (...). Onze hommes de cette escorte ont été tués sur la place et deux blessés. Je suis sorti sur le champ avec la garnison et je suis parvenu à sauver le reste ; j'ai poursuivi Chaleio une lieu et lui ai tué deux ou trois hommes, plusieurs chevaux et blessé une dizaine d'homme. Si y avais eu plus de dragons, j'aurais fait à ce brigand beaucoup plus de mal : je n'ay que 18 hommes en état de faire de service (...).* Il ajoute en p.s. qu'au moment de fermer sa lettre, il entend une fusillade "du côté de Vilestris".

26- DROUET (Chef de Brigade). Papier à en-tête vierge. *A Angers, le ..., s.d., in-4, 1 page. {201050}* **200 €**

Rare papier à en-tête vierge de Drouet, Chef de Brigade, Commandant d'Artillerie et Directeur de l'Arsenal de construction à Angers, de l'Armée des Côtes de Brest, Artillerie, orné d'une très belle vignette gravée sur bois représentant les symboles de la République (drapeaux, bonnet tricolore) *Artillerie. Arsenal d'Angers.*

Deux exemplaires du papier à en-tête, dont l'un pour lequel la vignette été mise en couleurs à l'époque.

Pas dans Boppe et Bonnet.

27- DUROC (G.-C.-M.). L.S.. *Schonbrünn, le 7 juin, 1809, in-4, 3 pp. {201044}* **300 €**

Belle lettre militaire.

Duroc, alors qu'il est aux côtés de l'Empereur à Schoenbrünn, s'inquiète de ne pas avoir de nouvelles du général Durosnel (1771-1849) au lendemain de la bataille d'Essling (22mai).

"Nous savons à présent qu'il a chargé avec cette cavalerie contre un corps d'infanterie qui a été culbuté..." Durosnel fut en effet blessé et fait prisonnier lors de la bataille d'Essling. Une fois libéré il fut nommé aide de camp de l'Empereur.

Ancien aide de camp de Napoléon, gouverneur des Tuileries, **Duroc (1772-1813)** avait été créé lors de la formation de la nouvelle cour impériale en 1805, duc de Frioul et grand maréchal du palais, spécialement chargé de veiller à la sûreté de l'Empereur. Il le suivra dans toutes ses campagnes en ayant des fonctions militaires, commandant une division de Grenadiers de la Grande Armée. Comme Caulaincourt, il sera chargé de plusieurs missions diplomatiques notamment en négociant le traité de Schönbrunn avec la Prusse après Austerlitz, en apportant les propositions d'armistices après Friedland (1807) et Wagram (1809), en obtenant l'abdication du roi d'Espagne à Bayonne en 1808.

28- [ENVOIS en MISSIONS] - P.S. nommant 3 représentants au peuple près les armées de la République. *Paris, 4 ventôse an 3, 1795, in-folio, 2 pp. double feuillets papier bleuté, en-tête de la Convention, grande vignette gravée avec titre "Loi", timbre rouge de la Convention. {160616}* **200 €**

Ampliation d'une loi de la Convention du 4 ventôse (22 février 1795), en 6 articles, "qui envoie en mission près diverses armées de la République, les représentants du peuple" ; il s'agit des députés **Dubois, Talot et Lefevre**, auprès de l'Armée de Sambre-et-Meuse et du Nord, ainsi que dans les régions conquises.

Pièce émanant de Bourdon de l'Oise, président de la Convention, collationnée pour copie conforme par Aumont, commissaire des administrations civiles, police et tribunaux.

"Art. 1er. Les représentants du peuple Dubois (du Haut-Rhin), Lefebvre (de la Loire Inférieure) et Talot, se rendront près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse pour y remplacer conjointement avec les représentants du peuple **Richard, Cochon et Ramel** qui y ont été envoyés précédemment, les représentants du peuple **Bellegarde, Briez, Frécine, Gillet, Hausseman et Jean-Baptiste Lacoste**, dont la mission a expirée.

Art. 2e Le représentant du peuple Lefevre (...) exercera sa mission (...) dans les pays conquis en-deça de la Meuse (...). Art. 3e (...) Dubois aura pour arrondissement les pays conquis entre la Meuse et le Rhin (...). Art. 4e (...) Talot se tiendra au quartier général de Sambre et Meuse. Art. 5 (...) Richard se tiendra au quartier général de l'Armée du Nord. Art. 6 Les représentants du peuple Alquier, Cochon et Ramel continueront leur mission dans les Provinces Unies (...)."

Les trois représentants du peuple nommés devaient assister à la prise de Luxembourg et participer au contrôle de la Belgique.

François Louis Dubois (1758-1804) allait suivre l'Armée de Sambre-et-Meuse jusqu'à Bonn. Séjournant à Bruxelles jusqu'en août, il avait communiqué le vœux de l'administration des pays d'entre Meuse et Rhin pour leur réunion à la France. Il est ensuite nommé au Conseil des Cinq-Cents.

Secrétaire de la Convention, **Michel-Louis Talot (1755-1828)** avait été envoyé en mission à l'Armée de Sambre-et-Meuse, où il signe la capitulation du Luxembourg. Revenu en août 1795, il s'opposera à la politique des sections royalistes et prendra un certain nombre de mesures contre les émigrés. Il sera renvoyé dans le Pas-de-Calais dans le courant de l'année 1795, avant d'être nommé au Conseil des Cinq-Cents.

Enfin, **Julien Le Febvre (de La Chauvière) (1757-1816)** n'arriva en Belgique que le 18 germinal, se dont se plaignit Perès, mentionné dans le document. Rentré à la Convention en brumaire, il fit paraître un avis sur la réunion de la France à la Belgique.

Belle vignette.



29- ERNOUF (Jean-Augustin). L.A.S. au ministre de la Guerre. Au Q.G. d'Alexandrie, 21 ventôse an 10, 1802, in-folio, 2 pp. sur papier en-tête du général, vignette gravée ; petites rousseurs. {162129} **200 €**

Rapport daté du 21 ventôse (12 mars 1802) du général Ernouf, inspecteur d'infanterie, concernant des exactions au sein d'une brigade militaire en Italie :

"La 31e 1/2 Brigade (...) se rendit coupable de nombreuses dilapidations ; des sommes considérables furent diverties, le soldat pour le soulagement duquel elle étaient destinées, se trouva dénué de tout, la désertion s'en suivit. Le gouvernement piémontais voyant que cette demi-brigade était sur le point de se dissoudre totalement, manda à Turin le chef avec plusieurs autres officiers. D'après des informations, le citoyen L'Ecuyer fut chassé du Corps (...) ; le capitaine Robert fut condamné à quatre ans de fer, il a trouvé moyen de s'évader (...) ; le chef de bataillon Armelin qui devait passer au Conseil de guerre s'est enfui (...) **Il importe que les auteurs du désordre soient punis (...).**"

Ancien chef d'état-major de Jourdan, le général **Jean-Augustin Ernouf (1753-1827)** avait été nommé inspecteur général à l'Armée d'Italie fin 1799, réformé puis à nouveau inspecteur en juin 1801 à Turin, Gênes, Milan et Naples. Il sera envoyé à la Guadeloupe en 1803 comme capitaine général, capitulera et sera fait prisonnier des Anglais en 1810.

Belle vignette du général représentant un bouclier avec une massue et une dépouille de lion (*Boppe*, pp. 133 n. 2).

30- [GENERAL DUHESME] - Rapport au général en chef Championnet. S.l., 12 et 16 brumaire an 8, 3 et 7 novembre, 1799. 7 pp. in-folio, écriture dense, petite mouillure au coin inf. {170326} **500 €**

Copie du rapport militaire de la campagne du général Duhesme (1766-1815) dans les Alpes, peu de temps avant les événements du coup d'Etat du 18 Brumaire. Nommé en août 1799 commandant par intérim l'Armée des Alpes sous Championnet, le général Duhesme venait de s'emparer de Suze ; dans cette relation très circonstanciée, il retrace la poursuite de l'ennemi à Bussolino, San-Ambrosio, les brillants combats qu'il a remportés à Pignerol, Savigliano puis

Saluces, chassant l'ennemi au-delà de l'Adda. Peu après, il obtint la permission de passer l'hiver dans ses foyers avant d'être nommé général en chef de l'armée de Réserve en avril 1800.

*La neige et le mauvais temps ayant retardé la marche des troupes qui devaient agir, je n'ai pu commencer mon opération que le 7 de ce mois. En conséquence, ce jour à huit heures du matin, je fis chasser l'ennemi de ses avant postes de Gravières et de Suze et le fis repousser jusques sur son camp de Bussolin où il avait neuf pièces d'artillerie de gros calibre. Pendant que l'on attendait la colonne du **général Kister** (...), **mon aide de camp Ordonneau** ayant-gagné le flanc gauche de l'ennemi en descendant de Mathis, le chargea si vigoureusement qu'il le mit en déroute et lui fit quantité de prisonniers ; alors, **l'adjt-général Paulet** s'avançant sur le centre, l'ennemi abandonna sa position très précipitamment, il essaya en vain de se réunir (...) sous la protection de ses canons, mais **mon aide de camp Boyer** le chargea de nouveau, le rompit entièrement et le mis dans une déroute si complète, qu'il ne nous a manqué que de la cavalerie pour détruire totalement ce corps d'Autrichien composé de 4000 hommes sans y comprendre les milliers de Piémontais (...).*

*Le 7, je laissai le **Gal Valette** à St-Josio avec un bataillon pour masquer mon mouvement (...) Ma colonne ne pût arriver que le 9 à Peyrouze (...). Ayant appris que l'ennemi se disposait à défendre Pignerolles, je pensais qu'il était trop tard pour attaquer avec succès (...) L'ennemi ayant coupé les routes en plusieurs endroits, je ne pû m'avancer que lentement (...). Après avoir (...) balayé les tirailleurs et hussards ennemis, je parvins à déboucher dans la plaine et j'aperçus l'ennemi rangé en bataille, occupant par sa droite l'ancienne citadelle, défendue par de nouveau retranchemens et garnie de 5 pièces de canon (...).*

*Mon aide de camp **Ordonneau** (...) traversa la ligne de l'ennemi, prit une pièce et se porta sur le flanc du centre. Le général Kister s'avançant alors avec rapidité, fit reculer les pièces qui faisaient un feu continu (...). **L'adjudant gal Planta** fut blessé en décidant une charge d'infanterie qui est un succès (...). J'ordonnais à mon aide de camp Boyer de poursuivre l'ennemi ce qu'il fit avec beaucoup d'avantage jusqu'à Riva. Le mauvais temps, la fatigue des troupes arrêterent notre marche (...).*

Dans ces deux combats, avec 4 à 5 bataillons, nous avons fait 900 à 1000 prisonniers, fait perdre à l'ennemi 2000 hommes et détruit deux compagnies de cavalerie. Si j'avais eu plus de cavalerie et de l'artillerie, j'aurais détruit entièrement les 10 mille hommes que j'avais devant moi ; je ne puis trop faire d'éloge du général Kister et de l'adjudant-général Paulet qui m'ont parfaitement secondé ; j'ai à me louer de beaucoup d'officiers et chefs de corps (...). Je dois des éloges à toutes les troupes, à leur audace, leur patience à supporter les fatigues des marches forcées que je leur ai fait faire.

Suit dans les mêmes termes, le rapport du 16 brumaire, sur l'attaque de Savigliano contre les troupes du général Klément.

Joint : une copie de la lettre que Championnet écrivit au général Duhesme, de Nice, le 8 frimaire an 8 (29 novembre 1799) : *Je sais tous ce que vous avez fait (...). Si tous les généraux s'étaient conduit comme vous, nous serions actuellement à Milan ; mais la jalousie et la froideur du Republicanisme de plusieurs individus ont lâchement fait échouer mes projets (...). J'ordonne au Gal Grenier de vous remettre les papiers attachés à l'aile gauche de l'armée. Je vous charge du commandement de la frontière depuis le Petit-St-Bernard jusqu'à la vallée d'Esture. D'après tous les rapports qui me sont parvenus (...) il y a eu un désordre bien criminel dans les administrations. La consommation a été jusqu'à 30 mille rations, sans compter la Div. Richepanse. Surveillez ces infâmes (...) que ces monstres apprennent que vous ne souffrez pas les dilapidations (...).*

Vaincu à Genola le 4 novembre, Championnet quitta le commandement le 30 décembre 1799 avant de mourir le 9 janvier victime d'une épidémie qui régnait dans ses troupes.

31- GIRAUD (P.). L.A.S. à son père Eugène. Paris, 8 mars, 1871, in-8, 4 pp. sur double feuillet, apostille ; plieuses marquées. {159376} 180 €

Très belle correspondance du fils du peintre Eugène Giraud, décrivant la situation dans la capitale en état de siège, donnant des nouvelles de proches. Une note manuscrite au coin supérieur gauche date la lettre du 8 mars 1871 et nous donne la mention "Victor n'a pas pu l'envoyer", sans doute à cause du siège.

"Mon cher père, je crois que nous sommes maintenant sauvés, le calme règne dans Paris qui reprend un peu de son animation ordinaire. Nous logeons maintenant les soldats de ligne, c'est sans fin (...) Il était temps pour notre côté que l'armistice arrivât (...) les obus passaient sur notre poste qui était une petite maison de papier, quelques-uns éclataient à 60 mètres, il y a des gens qui disent qu'on s'y fait, c'est possible mais à la longue (...) Huit jours de plus et nous étions bien mal (...) on est dominé par toutes les hauteurs.

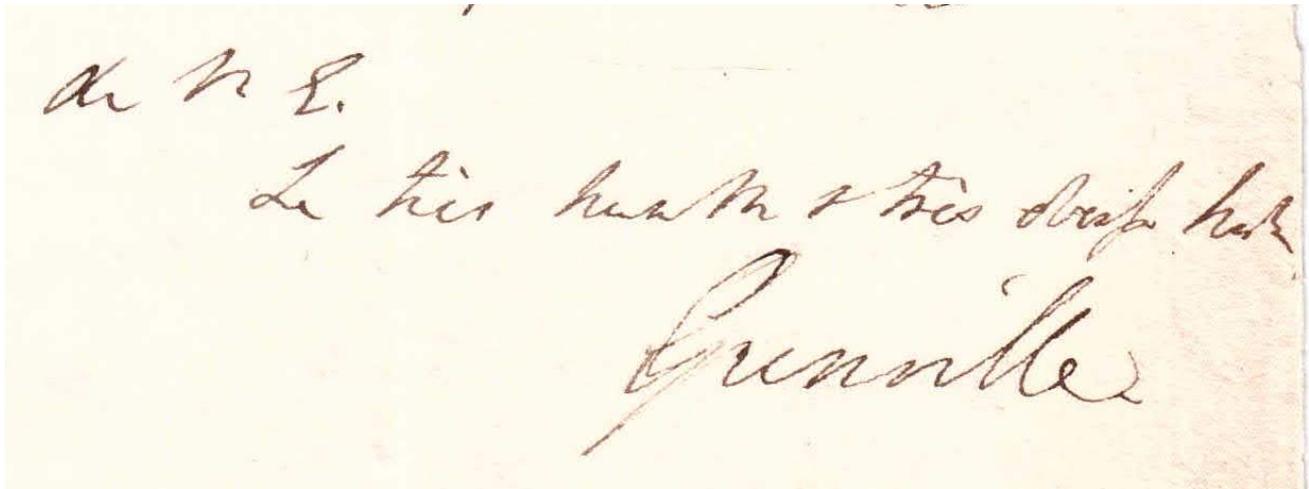
Tu me demandes des nouvelles de Faletans, c'est un brillant officier qui fait le caprice de toutes les femmes ; il vient depuis quelques jours de se faire attacher à l'état-major, l'aiguillette est irrésistible. Houssaye se porte bien. Madrazo a été charmant, nous ne nous sommes pas quittés pendant tout le siège. Toute la vie pour moi est changée, je ne sais plus à quoi me rattacher. Le travail me paraît impossible. On sort las et brisé moralement de tout ce qui s'est passé (...) tous les jours il y a foule aux portes pour voir les Prussiens, ça devient une partie de plaisir (...) Je trouve qu'il y a une mort qui nous relève, c'est celle de Bourbaki (...) les actes vraiment héroïques ne font pas très grand effet. On dit qu'il n'est pas encore mort, tant mieux, c'est un brave (...)

Enfin nous nous reverrons et j'ai bien cru un instant que c'était fini. La pain commence à blanchir et à être mangeable, mais quel pain ! (...)."

32- GRENVILLE (William). L.A.S. au maréchal de Castrie. (Dorn Shat), 1 août, 1794, in-4, 2 pp. {160530} 600 €

Très belle lettre politique en français du ministre anglais adressée en 1794 au maréchal de Castrie, chef de cabinet du comte de Provence.

"J'ai reçu, M. le Maréchal, par les mains du Duc d'Harcourt la lettre obligeante que vous avez bien voulu m'écrire (...) c'est avec un vrai plaisir que de voir arriver des circonstances qui pourront me mettre en relation personnelle avec V.E. et nous donner les moyens de travailler ensemble pour le soutien d'une cause du succès de laquelle dépend l'existence de toute société civile. J'ai exprimé à m. le Duc d'Harcourt le désir des ministres du Roi que S.A.R. mgr le Cte d'Artois en arrivant ici (...) soit accompagné d'un ministre tel que utile à la cause commune et dont le caractère est fait pour inspirer une confiance entière. (...) nous aurons au moins la satisfaction (...) de n'avoir rien négligé de ce qui pourrait contribuer à sauver l'Europe, et c'est une consolation pour le cœur du Roi de pouvoir offrir à S.A.R. pour le moment, une position plus agreable que celle où Elle se trouve actuellement (...)."

A photograph of a handwritten letter on aged, yellowish paper. The text is written in a cursive hand in dark ink. At the top left, there are initials 'M. le M. S.'. The main body of the letter is a single line of text: 'Le his hua m s tres drap hah'. Below this, the name 'Grenville' is written in a large, elegant cursive signature.

33- GUIZOT (François). 2 L.S. de convocation. Paris, 30 et 31 mai, 1844, in-8, 1 pp. chacune bi feuillet sur papier en-tête du cabinet du Ministère des Affaires Etrangères. {159611} 150 €

Deux lettres de convocations l'une du 30, l'autre du 31 mai 1844, comptant sur la présence et le soutien de ses collègues, pour "se rendre exactement et de bonne heure à la Chambre" afin de discuter sur les crédits extraordinaires : "(...) La discussions (...) amènera demain des votes importants (...)."

Ministre de l'Intérieur du nouveau Roi des Français en 1830, puis chargé de l'Instruction publique (1832-1837), **François Guizot (1787-1874)** devint chef effectif du gouvernement comme ministre des affaires étrangères (1840-1847), puis président du Conseil (1847-1848). S'appuyant sur la bourgeoisie d'affaires ("Enrichissez-vous..."), partisan de la paix à tout prix, Guizot avait cherché à se rapprocher de l'Angleterre puis de l'Autriche. Sa politique conservatrice provoqua sa chute en 1848.

L'insurrection tahitienne

34- GUIZOT (François). L.S. de convocation. Paris, jeudi 18 avril, 1844, in-8, 1 pp. sur double feuillet, papier en-tête du ministère des Affaires étrangères. {158373} 250 €

Lettre de convocation concernant l'affaire de Tahiti, le 18 avril 1844 :

"Monsieur et cher collègue, je vous prie de vous rendre exactement demain vendredi à la séance de la Chambre où doivent avoir lieu les interpellations annoncées sur les affaires de Taïti (...)."

Après avoir demandé son protectorat à l'Angleterre en 1838, la reine Pomare IV et les principaux chefs tahitiens s'étaient tournés vers Louis-Philippe par l'entremise de l'amiral Dupetit-Thouars. En septembre 1842 était signé l'accord, les français installant Bruat comme gouverneur. Le retour de l'influence anglaise en 1843, sur fond de missions religieuses, et l'affaire Pritchard déclencheront la guerre de Tahiti entre mars 1844 et 1846. En janvier 1847, les patriotes tahitiens déposaient les armes et se soumettaient au gouvernement du protectorat français.

Ministre de l'Intérieur du nouveau Roi des Français en 1830, puis chargé de l'Instruction publique (1832-1837), **François Guizot (1787-1874)** devint chef effectif du gouvernement comme ministre des affaires étrangères (1840-1847), puis président du Conseil (1847-1848). S'appuyant sur la bourgeoisie d'affaires ("Enrichissez-vous..."), partisan

de la paix à tout prix, Guizot avait cherché à se rapprocher de l'Angleterre puis de l'Autriche. Sa politique conservatrice provoqua sa chute en 1848.

Pierres, Monsieur et cher
collègue, l'assurance de mes
sentiments bien sincères
Lundi 18 avril 1844.

35- LA MEILLERAYE (Armand-Charles de La Porte de). P.S. au lieutenant de l'artillerie du Roussillon et Cerdagne. Paris, 4 juin, 1654. Vélin oblong (41,5 x 28 cm) ; petit trou en tête avec légère atteinte au texte. {165727} **200 €**

Ordre du grand-Maître et capitaine de l'Artillerie de France adressé à **François de Gaignères sieur de Champfort**, "lieutenant de l'Artillerie au département de Roussillon et Sardaigne" de se rendre auprès des armées du Roi en Champagne et Picardie ;

"(...) **Le Roy ayant commandé de faire dresser un esquipage d'artillerie pour marcher avec une armée levée pour son service qui est à présent sur les frontières de Champagne et Picardie souz l'auctorité, charge et conduite de Monsieur le Mareschal de Thurenne**, estant nécessaire pour exploiter dignement lad. artillerie de pourvoir d'une personne capable et suffisante, et recognoissant vos courage, capacité, vigilance et expérience (...)", il l'envoie seconder les sieurs Des Hayes et de Sazilly, dans le commandement du "train et équipage d'artillerie ordonné à la suite de l'Armée de Sa Majesté en Champagne et Picardie". Suivent quelques instructions sur son prochain rôle d'officier.

Belle pièce sur l'artillerie, signée par le Grand-Maître de l'Artillerie, trois jours avant le sacre de Louis XIV.

Fils du fameux maréchal de La Meilleraye, **Charles-Armand marquis de la Meilleraye (1632-1713)** avait reçu les titres de son père, lieutenant général de Bretagne et du comté Nantais en 1642, Grand-Maître de l'Artillerie en 1648, maréchal de camp l'année suivante, lieutenant général des Armées du Roi en 1654. Il épousera en 1661 la nièce du cardinal Mazarin, Hortense Mansini. De par son mariage, il devint duc de Mazarin, pair de France et gouverneur d'Alsace.

36- [LANDERNEAU] - GOURY. L.A.S. et 3 P.A.S. adressée au district et à la Société populaire de Landerneau. S.l., avril-mai, 1794. 6 pp. ½ in-folio, étiquette et petite vignette de collection sur chacun des documents. {170284} **350 €**

Copie de la correspondance adressée par un artisan de Landerneau, incarcéré comme "prisonnier politique", protestant auprès des autorités sur le séquestre de ses biens et l'installation d'une imprimerie dans ses locaux ;

- Du 5 floréal an 2 (24 avril 1794) : à propos de l'enlèvement qu'il a fait faire de quelques effets personnels à son domicile ; on n'a pas le droit de lui en faire grief ni de séquestrer ses effets : (...) *Mes meubles et effets étaient à ma disposition et n'étaient ni mis ni dans le cas d'être mis sous la main de la justice ; la loi du 7 7bre dernier art. 7, m'autorisait à faire passer à ma femme et à ma bru les meubles qui leur sont nécessaires, à plus forte raison pour une femme prête d'accoucher. Le motif de mon sequestre à cet égard tombe de lui-même (...)* D'un autre côté, la loi qui ordonne les séquestres ne concerne que les détenus qui seront reconnus ennemis de la Révolution ; or qu'on me suppose suspect ou non, toujours est-il vrai que je ne suis point accusé, que je n'ai pu même parvenir à être entendu ni jugé (...).

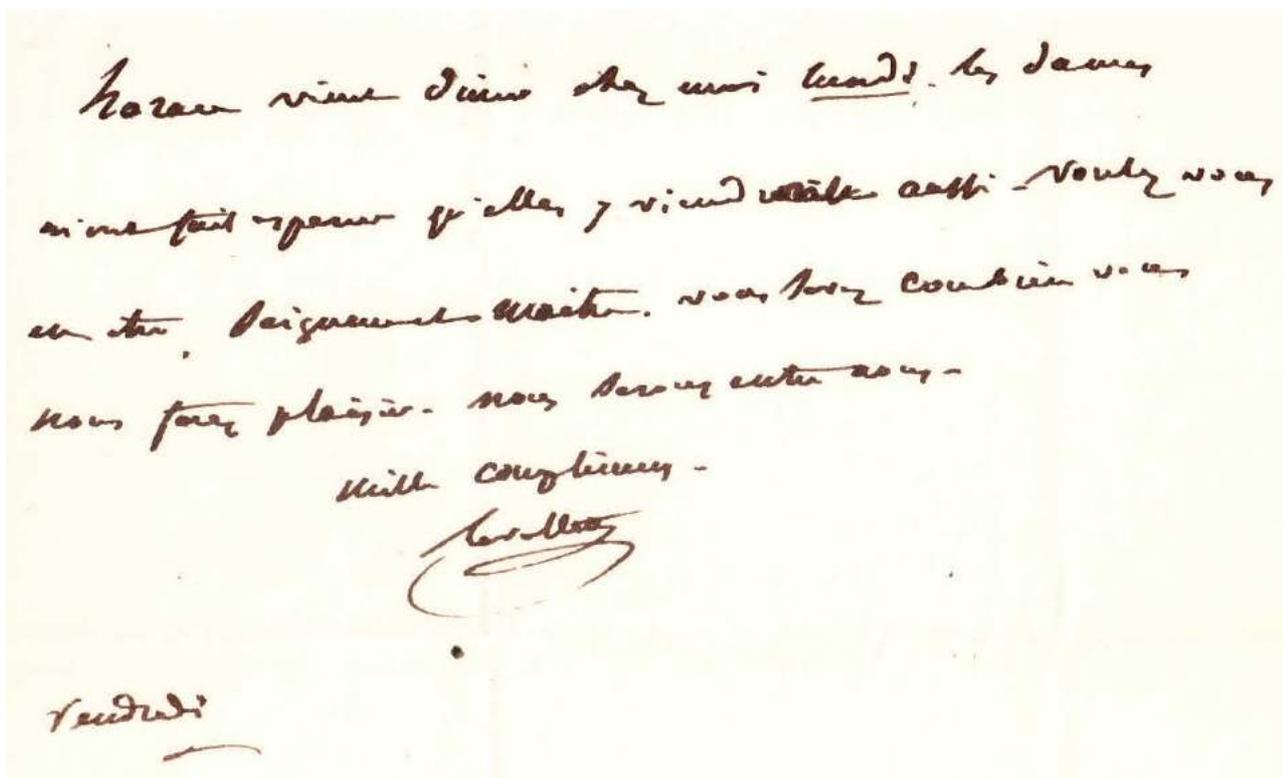
- Du 11 floréal an 2 (30 avril 1794) : Copie d'un arrêté concernant le local destiné à l'installation d'une imprimerie en réquisition pour le service de la République : (...) *Considérant que les imprimeries sont en réquisition pour le service de la République et que le local où les citoyens Guyon ont établi leur atelier n'est point suffisant pour placer leur presse ; considérant également que la maison du citoyen Roullain est employée au casernement des troupes et qu'en ce moment elle est plus nécessaire que jamais à ce service, qu'enfin celle des ci-devant sœurs de la Sagesse est occupée provisoirement par un citoyen chargé de la garde des effets séquestrés, que par conséquent on ne saurait actuellement y établir une imprimerie ; l'agent national entendu, le Directoire arrête que l'atelier des citoyens Guyon sera placé dans la salle et l'office de la maison Goury père (...).*
- Du 13 floréal an 2 (2 mai 1794) : Contre l'installation néfaste de l'imprimerie en faveur de Guyon et fils, et d'un dépôt de cuirs dans son appartement pendant sa détention.
- Du 21 floréal an 2 (10 mai 1794) : adresse du vieillard détenu comme suspect auprès de la Société populaire de la ville, pour qu'on s'occupe enfin de son cas et de celui de sa famille, joignant copie de ses requêtes précédentes.

37- LAVALETTE (Antoine-Marie Chamans de). L.A.S. au comte de Forbin, directeur général des musées (...). (Paris), vendredi, (après 1822). 1 pp. bi feuillets in-4, apostille ; 1 pp. bi feuillets in-8, adresse au verso. {160732} **150 €**

Cordiale invitation au comte Louis Nicolas de Forbin, directeur général des musées royaux qui avait été nommé par le duc de Richelieu sous la Restauration :

"Horace vient dîner chez moi lundi. Les dames m'ont fait espérer qu'elles y viendraient aussi. Voulez-vous en être "Seigneur et Maître". Vous savez combien vous nous ferez plaisir. Nous serons entre nous (...)."

Le **comte Antoine-Marie Chamans de Lavalette (1769-1830)** avait été l'ancien directeur des Postes de l'Empire, et l'instigateur du fameux cabinet noir. Ancien aide de camp de Bonaparte dès la campagne d'Italie en 1796, il avait épousé une nièce de Joséphine, Émilie de Beauharnais. Condamné à mort par la Restauration, il est connu pour son évasion rocambolesque grâce à l'entremise de sa femme. Il sera autorisé à rentrer en France en 1822 ; entouré d'anciens bonapartistes, Lavalette sera à la fin de sa vie favorable à la solution orléaniste.



38- LEFEBVRE (François-Joseph). Copie d'une lettre au général Brune. S.l.n.d., (1800). 2 pp. in-folio, en-tête du général Lefebvre "premier lieutenant-général du Général Bonaparte", vignette gravée. {168404} **250 €**

Très belle lettre du général Lefebvre "premier lieutenant-général du Général Bonaparte" à l'occasion de la nomination de Brune à la tête de l'Armée d'Italie à la place de Masséna qui s'était particulièrement distingué au siège de Gêne. Lefebvre recommande ses anciens compagnons d'armes, Soult, Werlé, Gardanne...

"Je viens d'apprendre, mon cher général, votre nomination au commandement de l'Armée d'Italie ; en vous en faisant mon sincère compliment, **permettez que je recommande à votre bienveillance mes bons enfans qui depuis sept ans vivent au milieu des combats (...)** Accordez-leurs, mon cher général, la même confiance. **Je veux vous parler des Cns Soult lieutenant-général, Brunet général de Brigade, Werlé adjudant-commandant. Vous pourrez vous servir d'eux dans toutes les occasions ; ils sont braves, instruits et de la plus haute distinction, particulièrement**

le Cn Soult qui est digne de commander les expéditions les plus dangereuses. J'ai aussi à vous recommander le **Cn Lefebvre mon frère**, capitaine à la 25e Légère ; ce pauvre diable n'a pas beaucoup de talents, mais il est obéissant et brave (...) Enfin, (...) je vous recommanderai les O(fficiers) généraux de cavalerie **Gardanne (...)** **général consommé dans l'art de la petite guerre** (...) Je finis par vous recommander la 25e Légères, les 43e et 96e de Ligne et le 9e Régiment de Chasseurs à cheval ; **les chefs sont de très braves militaires**, mieux que le reste de ces corps, qui ont toujours servi sous mes ordres avec une rare distinction. Vous voyez, mon cher général, que je compte beaucoup sur votre amitié puisque je vous recommande tant de braves. Réunissez ces généraux et ces corps, je vous réponds de leur accord et d'une victoire certaine si la guerre recommençait (...)."

A la tête de l'Armée d'Italie, Brune s'emparera de Vérone en janvier 1801, puis Vicence et négociera l'armistice de Trévisé

39- LOUIS XVIII. L.A.S.. Blankenburg, 6 juin 1794, in-8, 1 page. {201827}

600 €

Louis XVIII s'adresse à Viomesnil pour lui expliquer que dans les circonstances présentes, "la paix qui semble devoir bientôt se conclure", il ne sait pas ou il sera le plus utile. Il lui demande d'attendre pour accepter les "offres généreuses de l'Empereur de Russie".

On joint un billet autographe signé du **comte de Pons**, Premier aide de camp du Maréchal [de Vioménil], attestant que cette lettre est adressé au Maréchal de Viomesnil en en précisant le contexte (paix de Campo-Formio, invitation de Paul Ier à rentrer à son service).

Viomesnil (1734-1827) commande alors l'Armée de Condé.

Le Comte de Provence, frère de Louis XVI, prend le titre de roi de France sous le nom de Louis XVIII le 8 juin 1795. Émigré, il séjourne dans la ville de Blankenburg en Basse-Saxe jusqu'en février 1798.

Belle lettre.

A Blankenburg ce 6 juin 1794.

Loin de chercher à nuire à ce qui peut vous être avantageux, j'y contribuerois moi-même avec le plus grand plaisir, mais je ne puis savoir encore quelle influence la paix qui semble devoir bientôt se conclure, peut avoir sur le sort de mon Armée et sur les autres manières dont je pourrois employer votre zèle et vos talens. Je vous avoue que jusques là, j'ai de la répugnance à vous voir embrasser une carrière qui m'empêcheroit de disposer de vous d'un moment à l'autre, mais si la paix une fois conclue, je prévois que vos services ne dussent pas être de quelque temps utiles à l'Etat, je vous verrais avec une véritable satisfaction, profiter des offres généreuses de l'Empereur de Russie.

Soyez bien persuadé, Monsieur, de tous mes sentimens pour vous.

Louis.

Une journée avec l'Empereur

40- [MANUSCRIT - CAMPAGNE de 1809] - L'Isle de Lobau ou Notes historiques sur quelques événements particuliers à sa Majesté l'Empereur et Roy, le soir du 22 mai 1809, formant le patrimoine de ma postérité. *S.l.n.d.*, in-8 carré, [11] pp. {201829}

1.200 €

Témoignage contemporain et anonyme.

Une journée avec l'Empereur, le jour où Lannes est mortellement blessé.

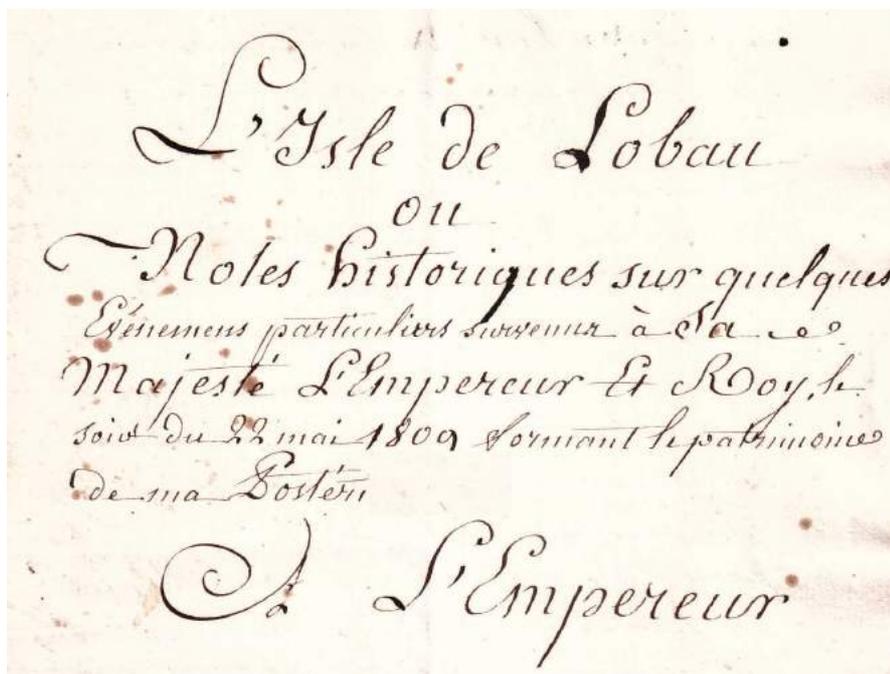
L'auteur de ce manuscrit est envoyé par Caulaincourt alors ambassadeur à la Cour de Russie, pour porter des dépêches à l'Empereur alors à Schoenbrunn.

Il arrive au palais le 14 mai 1809 ou il s'entretient avec l'Empereur. Il est ensuite attaché au Duc de Cadore comme courrier ; c'est à ce titre qu'il continue à apporter des dépêches à l'Empereur alors sur le champ de bataille.

Chargé d'aller porter un courrier à l'Empereur sur l'île de Lobau, il va vivre "la journée" de sa vie : le pont de l'île étant détruit, il remonte le Danube en empruntant des barques. Le récit pittoresque nous amène jusqu'à l'Empereur (22 mai) avec qui notre soldat échange quelques mots avant de le diriger vers la barque : *Nous abordons le long de la première Isle, saute sur le sable, présente ma main à l'Empereur pour l'aider à sortir du bateau, grimpe en haut de la berge pour la lui faire franchir...*

Le récit se poursuit jusqu'à l'arrivée de l'Empereur à Ebersdorf.

La crue du Danube rompt le grand pont de la rive droite à Lobau le 21 mai. Le lendemain, 22, le pont est à nouveau rompu. Davout reste bloqué sur la rive droite. Napoléon ordonne la retraite à Lannes, Masséna couvre la retraite sur Lobau. Lannes est mortellement blessé (il meurt le 31 mai). La défaite est évitée mais les autrichiens ont réussi à repousser les français.



41- [MANUSCRIT - METZ] - Compte rendu à l'Assemblée Nationale par la municipalité de Metz, des faits relatifs au séjour en cette ville du 96e Régiment, ci-devant Nassau. Du 16 juillet 1791. *S.l.*, (1791), in-folio, (16) pp., sous ficelle de soie rose. {168593}

800 €

Passionnant document sur un épisode des troubles révolutionnaires à Metz.

Durant l'été 1790, le régiment de Nassau sous les ordres du marquis de Bouillé participa à la répression sanglante de la révolte de la garnison de Nancy.

L'arrivée de ce régiment à Metz le 12 juillet 1791 devenu 96e le 1er juillet de la même année, fut tumultueuse. Ce compte rendu de la municipalité fait part de la présence du régiment du 12 au 16 juillet et des tensions qui en découlaient. Il faut savoir que peu après, le 22 juillet, un duel ou un grenadier du 96e fut tué faillit dégénérer en émeute et le régiment reçut l'ordre précipité de partir pour Toul.

Exemplaire fait "pour copie conforme à l'original".

42- [MANUSCRIT - STRASBOURG] - Comité des sections réunies de la commune de Strasbourg. **[Rapport au] Citoyen Général**. *S.l.*, (1793), in-4, [2] ff. n. ch., couverts d'une écriture moyenne et lisible, avec changement de plume à la fin de la première page (environ 20 lignes par page), {147559} **350 €**

La Révolution à Strasbourg.

Ce document forme la copie d'une lettre adressée par les douze sections de la ville de Strasbourg au général commandant la place, en vue de régler la situation de près de 600 "cultivateurs" obligés, à la demande du Conseil militaire, d'abandonner leurs propriétés et leurs exploitations, voire de procéder à leur démolition, par suite des dangers d'invasion. L'allusion à l'article XIX de la Constitution ("Nul ne peut être privé de la moindre portion de sa propriété, sans son consentement, etc."), permet de dater approximativement l'époque de la rédaction, en l'absence de toute autre indication chronologique ou personnelle, et dans la mesure où les dispositions visées par la lettre ont été renouvelées plusieurs fois au cours de la Révolution, en fonction de la porosité de la frontière du Rhin.

43- [MANUSCRIT- ESPAGNE 1808] - Recueil d'ordres du corps d'observation des Côtes de l'Océan. 2^e cahier contenant 40 pages et 31 ordres. *S.l.n.d.*, in-8 carré, paginé 40 à 81, {201860} **600 €**

Très intéressant document sur la présence française en Espagne au printemps 1808 (mars-mai).

La table qui ouvre le document nous révèle le contenu : ordres du jour et lettres de mission.
Tous les aspects de l'administration militaire de Murat y sont évoqués.

44- [MARINE] - ROUSSIN (Albin). 4 L.A.S. dont 2 adressées au vice-amiral comte Trugnet. 1818-1848. 4 feuillets. {162447} **150 €**

Correspondance d'**Albin Roussin (1781-1854)**, amiral français, 3 fois ministre de la marine sous la Monarchie de Juillet.

Engagé comme simple mousse à l'âge de 13 ans en 1793, Roussin grimpera vite les échelons de la marine, participant à nombre de campagnes dont l'expédition d'Irlande sous Hoche, puis dans l'Océan Indien, nommé lieutenant de vaisseau dès 1807 ; capitaine en 1814, après s'être brillamment distingué dans la guerre de course contre les Anglais sous l'Empire, il fut un temps écarté pour avoir pris part au Cents-Jours ; réintégré dès 1817, il fut chargé après le drame de *La Méduse* de l'exploration hydrographique des côtes d'Afrique et du Brésil, puis commanda une escadre aux Antilles. Fait baron en 1820, contre-amiral en 1822, directeur du personnel de la marine en 1830, il fut à l'origine de l'ordonnance créant l'école navale de Brest. Il commanda l'escadre envoyé au Brésil pour régler un différent avec le Portugal en 1831, nommé vice-amiral en 1832 puis amiral en 1840 ; il fut ambassadeur à Constantinople entre 1832 et 1839, ministre de la marine sous Thiers.

- L.A.S. au vice-amiral comte Trugnet (...). *Brest, 30 octobre 1818*. 1 pp. in-4, apostille "répondu".

"Je viens d'apprendre votre nouvelle promotion dans l'ordre royal de St Louis (...) honoré des témoignages de votre bienveillance, chaque fois que j'ai eû l'avantage de me présenter à vous, je dois être doublement sensible à ce qui vous arrive d'heureux (...) comme officier de marine (...)"

- L.A.S. au comte Trugnet (...). *Paris, 19 janvier 1821*. 1 pp in-8 carré.

Lettre de félicitation à l'occasion "d'un événement heureux survenu le 13 de ce mois (...) des causes affligeantes ont forcément disposé de tous mes momens ; mais j'ose vous assurer que ne le cède à aucune des personnes que vous aimez le plus pour me réjouir dans cette heureuse circonstance (...)."

Ancien marin de valeur, ayant participé à la guerre d'Amérique (il sauva notamment la vie de l'amiral d'Estaing), ambassadeur et ministre de la marine du Directoire, l'**amiral Trugnet (1752-1839)** se rallia tardivement à Napoléon qui le nommera préfet maritime de Hollande. A la Restauration, il fut nommé commandant supérieur de Brest, chargé de préserver l'arsenal de l'occupation des troupes étrangères ; en récompense, il fut créé comte en septembre 1814, grand Croix de l'ordre de St-Louis en 1818, pair de France en mai 1819. La Monarchie de Juillet le fera Grand-Amiral, titre équivalent à celui de Maréchal de France.

- L.A.S. *S.l.*, 11 novembre 1846. 1 pp. in-8.

Brèves missives concernant les derniers préparatifs d'un mariage.

- L.A.S. *S.l.n.d.* 1 pp. in-12.

"J'ai l'honneur de demander à Monsieur le grand Référéndaire quelques billets d'entrée aux séances de la cour des Pairs."

45- MASSÉNA (André). **Arrêté signé**. *Au Q.G. à Milan, 1er thermidor an 8e, 20 juillet 1800*. 1 pp. in-4, en-tête de l'Armée d'Italie, Masséna Général en chef. {201844} **400 €**

Sur le paiement des dépenses du service des Postes par le budget de la République Cisalpine.

46- MOLLIEN (Nicolas-François). Ministre du trésor, comte de l'Empire (1758-1850). **L.S. adressée à M. le Ministre de la guerre du royaume d'Italie.** Paris, 28 septembre 1811, in-folio.

{201862}

150 €

En responsable des compte de l'Empire, Mollien réclame des remboursements de sommes engagées pour l'Armée de Dalmatie.

Nicolas-François Mollien fit une carrière financière exemplaire : de la ferme générale au ministère des Finances, il fut au service des finances de la France durant toute sa très longue carrière. Il a laissé de très précieux mémoires.

47- MONGE (Gaspard). L.A.S. adressée à Berthier, Ministre de la Guerre. Paris, 18 pluviôse an 11, (18 février 1803), in-4, 1 page. {201868}

150 €

Le Sénateur Monge fait suivre la demande de l'adjudant Voisin d'être réintégré dans son grade. Belle vignette imprimée.

48- MOREAU (Jean-Claude, Général, Baron) (1755-1828). L.S.. Paris, 14 floréal, an 9, in-4, 1 page.

{201049}

100 €

Certificat pour le citoyen Grandrie, lieutenant réformé selon les ordres du général Macdonald, datée du 15 floréal an 9 (5 mai 1801).

Lettre à en-tête de l'Armée des Grisons, Division de Réserve, avec une belle vignette signée Dubourg et Duplat.

Jean-Claude Moreau (1755-1828) fut lieutenant-colonel à l'Armée des Pyrénées Orientales de 1793 à 1795, blessé à Legnago (1799) ; il devient Chef de Brigade à l'Armée des Grisons, puis général de brigade le 29 août 1803. Il est affecté au camp de Boulogne avant de repartir à l'Armée d'Italie (1809). Il fut grièvement blessé au passage de la Bérésina le 28 novembre 1812 avant de prendre part à la campagne de France.

49- [PERIGNON] - Deux mémoires de ralliement à Louis XVIII appuyé par le Maréchal de Pérignon. S.l.n.d., in-folio, 4 pp. {201856}

250 €

- Mémoire de Jean-Baptiste, Claude, Regnault Huet de Coëtligan adressé au ministre de l'Intérieur.

Note de 6 lignes autographes signées du Maréchal de Pérignon en marge pour appuyer la demande de M. Huet.

- Mémoire du Lt-colonel Grimblot adressée au roi.

Longue note autographe signée en marge qui fait l'éloge de Grimblot, qui a contribué à la gloire.

Catherine-Dominique de Pérignon (1754-1818) entame une carrière d'officier sous l'Ancien Régime avant de devenir député à l'Assemblée Législative en 1791. Il retourne à la vie militaire en 1793. A partir de là il alternera carrière politique et carrière militaire, il est fait maréchal dès le début de l'Empire. Sénateur de l'Empire, il est aux côtés de Murat à Naples et ne participe pas aux derniers combats de l'Empire. C'est logiquement qu'il se rallie à Louis XVIII et est nommé gouverneur de la 10e division militaire. Il restera fidèle au roi lors des Cent Jours.

50- PETIET (Claude-Louis). L.A.S. au général Dejean, ministre-directeur de l'administration de la Guerre. Au Q.G. de St-Omer, 26 Brumaire an 12, 18 novembre, 1803. 1 pp. bi-feuillet in-4, en-tête du "Conseiller d'Etat Petiet, Commissaire général des Camps et Armées des Côtes", petite vignette. {170328}

200 €

Lettre touchant l'organisation du camp de Boulogne ; il a reçu par le courrier de Boulogne la correspondance du ministre ; (...) *Je fais partir sur le champ le Cn Joinville pour prendre le service du camp de Montreuil pendant l'absence du Cn Morand que j'envoie près de vous ; j'ai pensé que c'était le seul moyen de luy rendre moins sensible son remplacement. Le Cn Joinville est un homme actif, laborieux et plein de zèle (...).*

Commissaire des Guerres.



Au quartier Général, à St-Omer

le 26 Brumaire an XII de la République.

51- [POLOGNE-DANTZIG] - DOHNA-SCHLOBITTEN (Friedrich-Ferdinand-Alexander, comte von). 4 P.A.S. concernant les dernières dispositions sur Dantzig. Elbing, 1807, in-folio, Accompagnées de leur Bulletin analytique aux archives Soult ; légères mouillures en pied. {159519} 1.200 €

Importantes notes du comte Dohna au maréchal Soult, gouverneur de la Vieille-Prusse et chargé de l'exécution du traité de Tilsit, concernant ici l'article 19 du Traité, relatif au territoire de Dantzig.

La teneur des discussions s'y montre âpre, le comte Dohna exigeant toutes les garanties et prétentions au nom de la Prusse.

P.S. reçu le 1er décembre 1807 à 3h après midi.

"(...) Il est encore du devoir du sousigné et indispensable pour sa légitimation aux yeux de son gouvernement de prier S.E. la grâce de lui déclarer par écrit : 1. qu'il est de la volonté décidée de S.M. l'Empereur et Roi Napoléon manifestée de Fontainebleau le 16 de ce mois, que la délimitation se fasse d'après les propositions du 7 novembre, même quand la ville libre de Danzig recevrait avec son territoire (indépendamment d'autres avantages inexprimables) au delà d'un quart plus de population qu'elle n'a jamais possédée et presque le double des revenus. 2. qu'immédiatement après la signature du projet de la convention relative aux affaires de Dantzig, l'évacuation absolue de la rive droite aurait lieu (...) que toute espèce d'administration françois cesserait (...)."

P.S. *Elbing, 6 décembre 1807.*

Note par laquelle le roi de Prusse, en lui envoyant l'ordre de signer la Convention relative à Dantzig, demande l'évacuation de la rive droite de la Vistule, sans restriction pour Marienburg et l'île de la Nogath. Tout en s'insurgeant contre les dispositions à l'égard de Dantzig qui "n'aurait jamais pu avoir lieu même après l'interprétation la plus extensive de l'art. 19 du Traité de Tilsit", la Prusse se résigne à signer dans l'espoir d'obtenir "des dédomagements sous tous les rapports analogues à ses pertes".

La pièce est accompagnée de la copie de la Convention du 6 décembre pour la délimitation du territoire de Dantzig, déclinée en 11 articles détaillés ; la convention "fait en triple et qui devait être soumise à l'approbation de Napoléon, avaient été signé par le comte Dohna et le maréchal Soult, les commissaires prussiens Jescke et Gruschke, leur homologue français Jean Laber.

Joint :

La copie des pleins pouvoirs donnés depuis Memel le 25 octobre, par le Roi de Prusse au comte Dohna "Président de la Chambre de Marienwerder et Commissaire général civil de la Prusse occidentale", pour la fixation des limites de Dantzig.

Le **comte margrave zu Dohna-Schlobitten (1771-1831)**, grand-Maître de la Maison du Roi de Prusse, était entré dans l'administration prussienne depuis 1790. Après Iéna et Auerstädt, il avait réussi à convaincre Napoléon de renoncer aux contributions de guerre sur la Prusse occidentale. En août 1807, il était chargé par le Roi de Prusse de discuter des différents points du traité Tilsit avec le maréchal Soult. Il allait remplacer Stein entre 1808 et 1810 comme premier chancelier. Il contribua notamment à la création de la Landwehr. Le comte von Dohna possédait le château de Finkenstein où Napoléon s'installa en avril 1807 pour diriger la campagne de Pologne et les affaires de France.

La Convention de Königsberg - Soult gouverneur de la Vieille Prusse

52- [POLOGNE] - BERTHIER (Louis-Alexandre) (1753-1815). 2 L.S. et P.S. de la Convention de Königsberg. Königsberg, 12 & 13 juillet, 1807, in-folio, 4 pp. et 1 pp., accompagnées de son Bulletin analytique des archives du duc de Dalmatie, 17 pp. sous ruban de soie bleu, 3 pp. imprimées avec filigrane à l'aigle prussienne ; légères traces de moisissures en pied. {165995} 1.800 €

Importantes pièces diplomatiques par laquelle Berthier, Major-Général, fait part au maréchal Soult des différentes dispositions signées la veille, à la Convention de Königsberg :



Le Major Général, Prince de Neuchâtel

"La Paix étant faite avec la Prusse, Monsieur le Maréchal, et les époque d'évacuation étant convenues, l'armée va se mettre incessamment en mouvement. Je vous adresse une ampliation des Conventions arrêtées pour l'exécution du Traité de Paix (...)."

Suivent le détail des différentes dispositions **annonçant la nouvelles fonctions du maréchal** ;

"(...) M. le Mal Davout remettra Tilsit le 20 juillet et portera son Corps d'armée dans le Duché de Varsovie qu'il commandera ; il aura sous ses ordres toutes les troupes polonaises (...) **Quant à vous, Monsieur le Maréchal, l'Empereur vous confie le commandement de la Vieille Prusse jusqu'à l'Oder.** Königsberg et la Vieille Prusse jusqu'à l'Oder sont sous vos ordres immédiat ainsi que toutes les troupes qui s'y trouvent (...)" Mention des corps de **Lannes et Oudinot**, des divisions **Verdier, La Salle, Espagne, Bruyère, Nansouty, St-Sulpice**, et du plan général d'évacuation avec plusieurs directives pour retarder le plus longtemps possible son application !

"Comme les mouvements d'évacuation se font par vos troupes, vous resterez plénipotentiaire de l'Empereur, conjointement avec M. Kalkreuth plénipotentiaire du Roi de Prusse."

Berthier joint la copie "pour ampliation" de la Convention accompagnée d'une "note explicative et verbale relative à la Convention" et les instructions concernant les différents Corps d'Armée (état-major, Davout pour le duché de Varsovie, Soult pour la vieille Prusse, l'ancien corps de cavalerie de Murat repris par Belliard, Mortier pour la Silésie, Brune pour la Poméranie, sur les fonctions de Daru et le retour à Paris des généraux et maréchaux Murat, Masséna, Lannes, Ney...) **avec cette mention écrit de sa main : "pour vous seul, M. le Mal."**

Y est détaillé l'ensemble des articles de la Convention ainsi que les disposition pour la rentrée des prisonniers de guerre.

Joint une lettre de Berthier (*Königsberg, 25 juillet 1807*) apportant des correctifs à son dernier courrier :

"Il s'est glissé (...) une erreur de copiste dans l'ampliation que le vous ai adressée le 13 (...) ; il est dit que M. le Mal **Brune** se concertera avec les Maréchaux **Davout** et **Mortier** ; c'est principalement avec vous que ce maréchal devra se concerter (...)."

Joint l'imprimé résumant en 9 articles la **Convention de Königsberg** conclue entre le maréchal comte de Kalkreuth et le prince de Neûchatel, "munis des pleins-pouvoir de leurs Souverains respectifs, à l'effet de régler la convention dans l'article [28] du Traité de Paix signé à Tilsit (...)."

D'après les conclusions de la Convention, il fut conclu que Tilsit fût remis le 20 juillet, Königsberg le 25, et que l'évacuation de la Prusse se fît en trois temps : évacuation jusqu'à la Vistule le 20 août, jusqu'à l'Oder le 5 septembre et jusqu'à l'Elbe le 1er octobre.

53- PULLY (Charles-Joseph Randon de Malboissière de). L.A.S. au général en chef Rochambeau. Au Quartier Général de Milan, 30 ventose an XI, in-4, 1 p. et demie, en tête. Petites taches. Vignette.

{666619}

250 €

"Le citoyen Béchard chef de bataillon commandant le 2e bataillon d'infanterie étrangère qui vient de s'organiser à Crémone est au moment de partir avec son corps pour aller servir sous vos ordres aux Antilles, il me demande vous le recommander (...)." Il recommande aussi le chef d'escadron de Bignes qui a déjà servi sous les ordres de Rochambeau, et qui espère le rejoindre : "il est dans ce moment à Lodi avec le 7e regt de dragons qu'il commande et il ne soupire qu'après le moment qui lui apportera l'ordre de son départ (...)."

Vignette.

54- RAPP (Jean). Général, Comte de l'Empire, 1771-1821. L.S. adressée au Conseiller d'État Montalivet, directeur général des Ponts et Chaussées. Au Quartier Général de Berlin, 6 novembre 1806, in-folio, 1 p. 1/2,

{201870}

400 €

Rapp avertit M. de Montalivet des malversations de M. Kasten, directeur des Ponts et Chaussées à Strasbourg :

Jamais on a pillé d'une manière aussi déhontée toute la ville de Strasbourg et même tout le département...

Intéressante et longue lettre. La signature de Rapp est recherchée.

Ordre du Gouvernement provisoire de 1848

55- [RÉVOLUTION 1848] - P.S.. Paris, Hôtel de Ville, 25 février, 1848, in-folio, 1 pp., apostille.

{166160}

1.000 €

Superbe pièce réunissant les principales signatures des membres du gouvernement provisoire, GARNIER-PAGES, CREMIEUX, LEDRU-ROLLIN, MARIE et LOUIS BLANC, depuis l'Hôtel de Ville de Paris, les premiers jours de la Révolution de 1848.

Le 24 février, deux jours après le début de l'insurrection, Louis Philippe abdiquait en faveur de son petit-fils le comte de Paris ; mais devant l'hostilité de la Chambre, un gouvernement républicain était mis en place ; dans l'immédiat 7 membres allaient former ce gouvernement et prendre possession de l'Hôtel de Ville, **Garnier-Pagès**, maire de Paris,

Il n'est pas impossible que Richard adressât ses ouvrages aux autorités compétentes, notamment son mémoire justificatif sur sa campagne dans les Caraïbes (Précis du compte-rendu à la Convention Nationale de (sa) conduite publique depuis son départ de France, *Philadelphie, Parent, 1795*), au moment où l'on envisageait une expédition à Saint-Domingue et en Guadeloupe.

Collection Léon Muller.

57- ROEDERER (Pierre-Louis). L.A.S. (au baron de Gérando). Paris, 24 février 1833. 2 pp. in-4.

{172772}

250 €

Lettre élogieuse adressée au baron de Gérando qui venait de donner sa démission de secrétaire provisoire de l'Institut ; Mignet le remplacera par la suite : "**Selon votre intention, j'ai fait connaître hier à l'Académie l'obstacle qui s'opposait à ce que vous continuassiez les fonctions de secrétaire provisoire.** Elle m'a chargé de vous exprimer le vif regret qu'elle éprouve de cette contrariété ; et de vous adresser les remerciemens que chacun de nous s'est réservé de vous faire particulièrement pour le zèle éclairé que vous avez bien voulu mettre aux fonctions de Secrétaire provisoire et à la rédaction de notre règlement. Certainement, c'est à vous que la comission et l'académie doivent la facilité avec laquelle s'est opéré ce travail (...). J'ai été flatté et heureux de ma courte collaboration avec vous comme président provisoire de l'Académie (...)."

Proche de Talleyrand depuis la Révolution, **Pierre-Louis Roederer (1754-1835)** avait été une des figures les plus influentes au moment de l'établissement du Consulat, nommé au Conseil d'Etat peu après le 18 Brumaire, ambassadeur en Hollande et en Suisse (1800), fut un des signataire du traité de Mortefontaine. En semi-disgrace à l'avènement de l'Empire, Roederer fut cependant sénateur, ministre des Finances de Joseph, puis ministre d'Etat du grand Duché de Berg, fait comte d'Empire. Il était membre de l'Institut depuis sa création en 1795, élu membre de l'Académie française en 1803, exclu en 1816, à nouveau membre de l'Académie des Sciences morales et politiques en 1832.

Jene voudrais jamais dire, Monsieur, combien
j'ai été flatté et heureux de ma courte collaboration
avec vous comme président provisoire de l'Académie,
et combien il me ferait plaisir de la continuer comme
confère.
agréer les nouvelles amitiés de l'ancien
attachement et de la haute considération avec
laquelle j'ai l'honneur d'être
Monsieur et cher confère
Votres très humble
et très obéissant serviteur
Roederer
Paris le 24 février 1833.

58- ROGELET (Jean-Pierre). Dépêche télégraphique de Paris parvenue à Metz le 30 mai 1815, signée pour copie conforme du directeur du télégraphe. Metz, 30 mai 1815, in-folio, 1 page, adresse au verso avec contreseing autographe. {666682}

400 €

Copie conforme de la dépêche du Ministre de la guerre, Davout au comte Gérard, général en chef de l'armée de la Moselle, sur les préparatifs de la campagne en Belgique. "Il faut racheter, sur le champ, les armes dont des particuliers de Metz, et du département, sont propriétaires, le prix de leur estimation devra en être payé de suite par le préfet de la Moselle qui sera remboursé incessamment de cette avance. Ces armes devront être délivrées aux corps de partisans de la Moselle."

Belle vignette gravée au télégraphe. Rare. [Cf. reproduction en page de titre de ce catalogue].

59- [SAINT-DOMINGUE] - QUANTIN (Pierre). 3 L.A.S. au général Ferrand. Au Q.G. de Monte-Christo, 1er et 2 pluviôse an 11 (21-22 janvier 1803), 8 floréal (28 avril), 1803. 6 pp. in-folio, marges coupées avec atteinte au texte. {168412} **500 €**

Rapports du général Quantin, "commandant la division gauche du Nord", sur la situation autour du Fort Dauphin, et la main mise de la région grâce à l'envoi réguliers de vivres et aux soutiens des propriétaires locaux, les citoyens Martin et Etienne Albert, armés contre "les brigands". Il rappelle que le maintien des postes est capital pour "le service des transports des vivres et munitions".

"Un dragon du poste de Macabon a rapporté cette nuit que des coups redoublés de (canons) et une vive fusillade se faisaient entendre de Laxavon! J'augure bien (...) parce que la révolte supposaient nos troupes au dépourvu de munitions ; parce qu'ils ignoraient que par vos soins la place venait d'être (ajoutée) de deux compagnies et d'une bouche à feu supplémentaire ; et que vous y fussiez en personne (...)." Il confie ainsi au général que son arrivée "décuple les forces et le courage des soldats" et rassure la population, augurant le découragement des officiers révoltés marqués par les privations. Il ajoute ; "Je vous fais expédier diligemment quatre mille cartouches de Monte-Christo par voye de mer. Je charge l'adjudant-commandant **Dumont** (...) de vous en faire un autre versement par le fort Dauphin, d'y ajouter tout ce qu'il pourra pour le service (...) plus un officier de santé, des linges et médicaments pour les blessés (...)." Quantin transmet les derniers événements qu'il a reçu au général en chef ; "Les anciennes positions reprises ainsi que vous le projettez, je vous attendrai impatiemment ici où je vous renouvelle la demande d'une compagnie d'infanterie pour être dirigé sur le fort Dauphin (...)."

Quantin donne enfin de nombreux renseignements sur la sécurité du pays et à propos du recrutement des autochtones et les fournisseurs de l'armée ; "Celui que j'ai qualifié de collaborateur du commandant Estève n'est que son secrétaire. Tout ce qui est entrepreneur, sans distinction de partie, est un composé de fins et d'audacieux coquins à qui la police appartient plus aux officiers militaires qu'aux officiers d'administration. Par l'ordre que vous avez transmis au capitaine St-Amand, vous seront dévoilées les malversations de tous, sans exceptions! (...) L'avoir en bestiaux des Guy et Albert est déjà disputé par maints créanciers ; pas un seul débiteur se présente! (...)."

Joint : Copie d'une lettre du général Thouvenot, du 18 floréal (8 mai 1803) certifiée par Quantin (2 pp. in-folio) ; Thouvenot indique le général en chef a approuvé le plan d'organisation concernant la formation d'un corps de chasseurs et de dragons et en ordonne la levée ; "(...) L'habillement, armement, et équipement (sera) fournis à mesure de sa formation et d'après les revues successives qu'en passeront le cit. (commissaire) des guerres, il sera payé comme tout (le reste) de l'armée." Il ajoute que des officiers sans emplois devront être intégré à ce corps sans que cela ne porte préjudice à l'organisation, ainsi que plusieurs détails touchant à l'observation du règlement militaire ; "L'infanterie et la cavalerie étant traités comme les autres troupes, elles seront employées au même service et tenues de se conformer à toutes les lois et règlements militaires (...). **Le retour des Espagnols du port de Paix dans leur foyer, s'effectuera aussitôt que la division Clauzel aura reçu des renforts suffisants pour tenir cette garnison (...).**

Marin vétéran de la guerre d'Amérique, général en 1795, ayant servi sur les côtes et en Vendée sous Hédouville et Hoche, **Quantin (1759-1824)** avait été envoyé en renfort à St-Domingue en mars 1802 ; il prit le commandement de la division Dessalines en août avant d'être commandant à Port-au-Prince à la place de Watrin fin novembre, commandant le département du Cibao à Fort-Dauphin en décembre. Il demandera à rentrer en France en novembre 1803 où lui fut confié le commandement de Belle-Ile-en-Mer.

Ordres pour la brigade de Salm-Salm et le régiment de Picardie

60- SCHAUBENBURG (Alexis-Balthasar-Henri-Antoine de). P.A.S. à Monseigneur le Prince de Salm. Au quartier général, 15 septembre, 1788, in-4, 3 pp. double feuillets, adresse au verso, trace de cachet ; sous chemise. {160860} **180 €**

Rare pièce militaire donnant plusieurs instructions pour le service de la brigade de Salm-Salm et le régiment de Picardie, suivies de mesures de police ordonnées par le **maréchal de Broglie** devant servir au bon fonctionnement du camp.

- Officiers généraux entrant de jour demain 16 septembre à midy : M. le **Duc du Chatelet**, lt-général. M. le **M^{is} de Crillon**, maréchal de camp pour l'infanterie. M. le **B^{on} de Livron**, maréchal de camp pour la cavalerie.

- La Brigade de Salm-Salm fournira demain un sergent d'ordonnance (...).

- Détail relatif au service fait par la première division des évêchés : Le Régiment de Picardie enverra à l'ordinaire la garde d'honneur de M. le Mal de Broglie. MM. les majors de chaque régimens chargeront les officiers de Police de tenir la main à ce que les rigoles établis pour les écoulements des eaux soyent journellement nettoyés. On se plaint que les tambours des Gardes du camp battent trop longtemps (...) il suffit dans un camp de paix qu'elle soit battu pendant trois ou quatre minutes (...)."

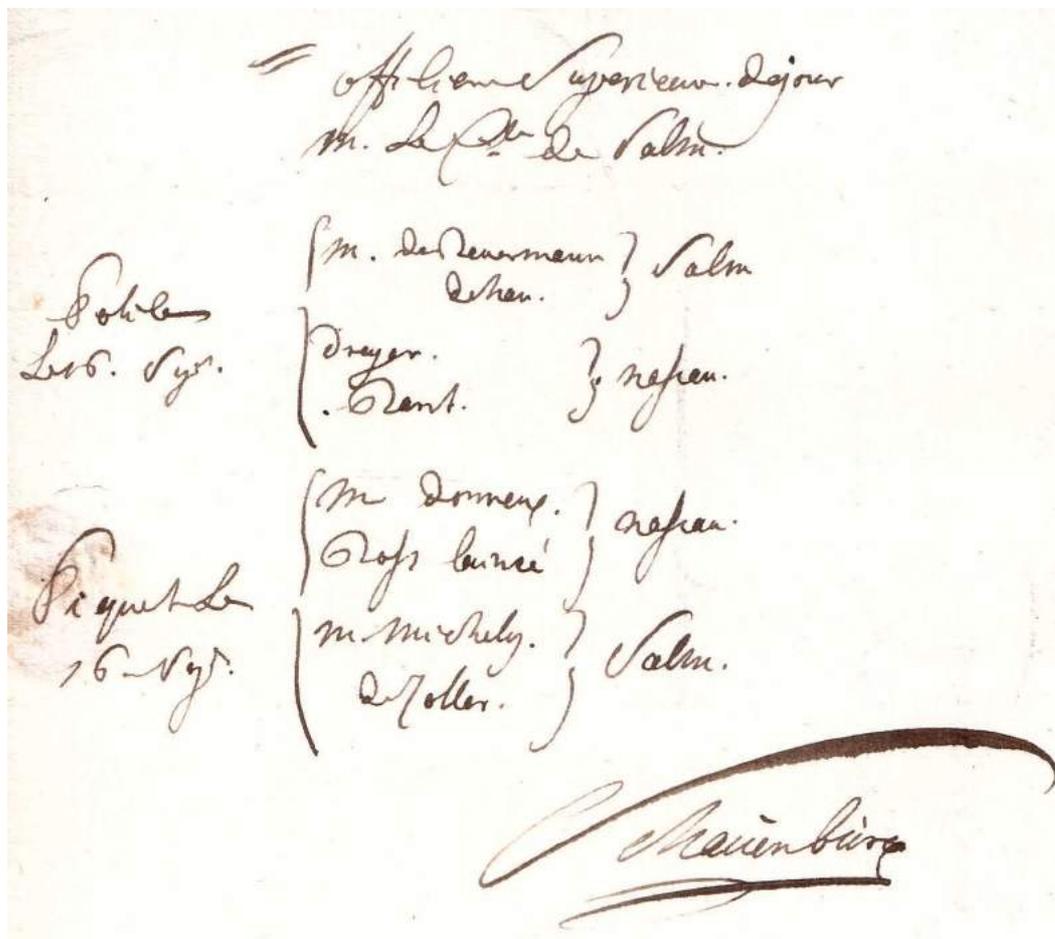
Concernant les prisonniers du camp et soldats punis : "(...) M le Mal de Broglie ordonne qu'il n'y ait à l'avenir à la garde du camp que des criminels (...) toutes les fautes contraires à la discipline devant être puni de coups de plat de sabre conformément à l'ordonnance (...)."

Alexis-Balthasar-Henri-Antoine de Schaubenburg (1748-1832) se destina très tôt à la carrière des armes, et fut successivement sous-lieutenant au régiment d'Alsace (1764), lieutenant de grenadier (1768), fit comme tel les

campagnes de 1770 à 1772 en Corse, capitaine en 1781, promu au grade de major au régiment de Nassau (1785). Adhérent aux principes de la Révolution, il s'attacha à l'armée de Rhin-et-Moselle se distinguant particulièrement à Valmy sous Kellermann. Il fut successivement colonel, général de division et commandant en chef. Inquiété, il fut suspendu sous la Convention, incarcéré puis réintégré dans son grade et nommé inspecteur général d'infanterie en 1797, participant ensuite à la campagne d'Helvétie. Il sera hautement récompensé sous l'Empire pour son sens de la tactique de l'infanterie.

De la Collection Robert Schuman.

Pièce autographe sous chemise annotée avec notice biographique écrite par Schuman au dos d'une lettre à en-tête de l'Assemblée Nationale.



61- TALLEYRAND-PERIGORD (Charles-Maurice de). L.S. au Ministre de la Guerre. Paris, 22 frimaire an 8, (13 décembre 1799), in-folio, 1 pp. {201865} **300 €**

Talleyrand, Ministre des Relations extérieures, recommande à Berthier le citoyen Brossier au grade d'adjutant général.

Vignette gravée République Française. Relations Extérieures.

Simon Pierre Brossier (1756-1832) devint colonel au corps des ingénieurs-géographes.

62- THOU (Christophe de). P.S.. Paris, 24 octobre, 1565. Pièce parchemin oblong (25,5 x 15 cm). **350 €**

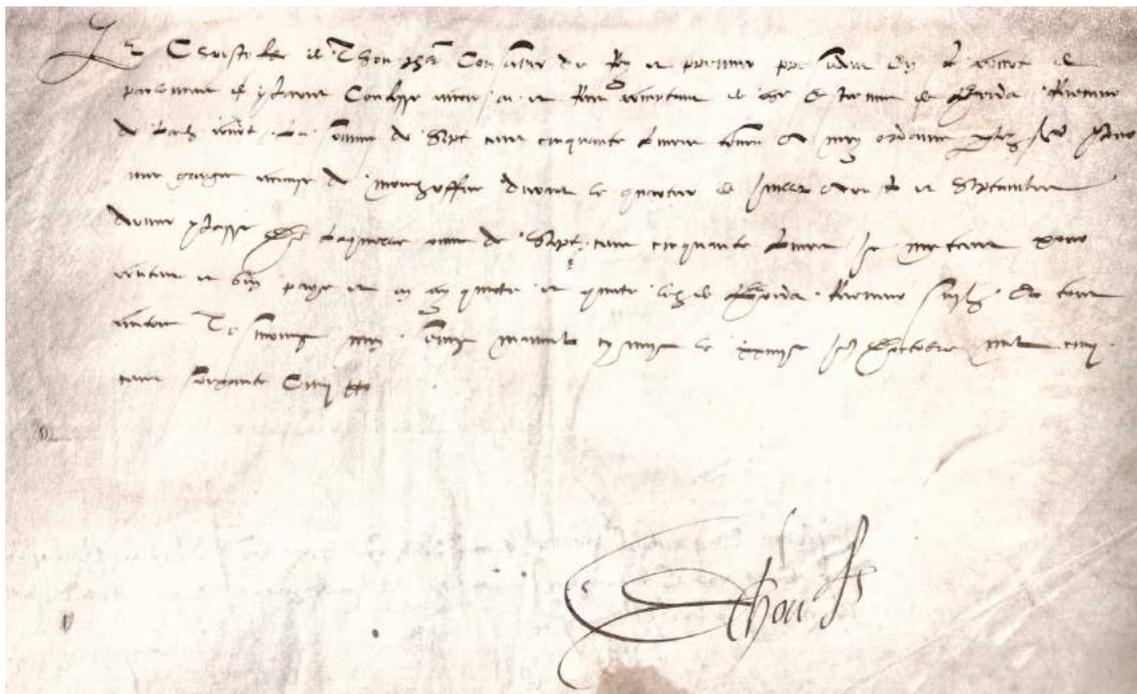
{163784}

Reçu de la somme de 750 livres pour ses gages des quartiers du Juillet :

"Je, Christophe de Thou, conseiller du Roy et procureur (...) confesse avoir reçu comptant et (...) reconnais avoir recetue la somme de sept cent cinquante livres (...) pour mes gages à cause de mon greffes durant les quartiers de juillet et de septembre (...) laquelle somme (...) m'estime pour content et bien payé (...)."

Fils du premier président du Parlement de Paris, **Christophe de Thou (1508-1582)** fut une des grandes figures parlementaires du seizième siècle. D'abord avocat au siège de la Table de marbre, contrôleur en la chancellerie, Christophe de Thou fut chancelier de Monsieur, frère du Roi (duc d'Alençon puis d'Anjou et de Brabant), président du

parlement (1554), premier président en 1562, conseiller des rois Henri II, Charles IX, Henri III et de la Reine Catherine de Médicis. Son rôle fut important dans les luttes entre le parti catholique et le parti de la Réforme.



63- [TOULOUSE] - P.S.. Toulouse, 28 décembre, 1815, in-folio, 1 pp. manuscrite avec de très nombreuses apostilles au recto et au verso, divers cachets humides, armes royales en en-tête gravées sur bois.

{162400}

400 €

Certificat de dévouement à la famille royale délivré le 15 avril 1815 par l'organisation royale de la ville de Toulouse, à Jean-Baptiste Corne graveur du duc d'Angoulême :

"Nous Gentils-Hommes soussignés, membres du Conseil d'administration de l'organisation royale créée **pour secouer le joug de la tyrannie et favoriser la rentrée de l'auguste famille des Bourbons**, certifions (...) que le sieur Corne Jean-Baptiste graveur de la maison de S.A.R. Monseigneur le Duc d'Angoulême (...) a fait partie de la dite organisation **en qualité de volontaire de la Compagnie de Mr le Marquis d'Aubuisson**, qu'il s'est conduit avec zèle, honneur et distinction, et qu'il a dans tous les tems montré en entier dévouement à la famille Royale (...)."

Très belle pièce liée à la Terreur blanche dans le Sud de la France, et complétée des divers témoignages autographes des membres du Comité royal de Toulouse en faveur du récipiendaire ; on distinguera les signatures et noms de **Limairac** sous-préfet de Toulouse, **de Villèle**, commandant provisoire la place de Toulouse, **Jean-Baptiste Joseph de Villèle** député maire de Toulouse, le futur ministre *ultra*, **Rigaud** "membre du comité (...) pendant l'invasion du Tiran", **de Bayne**, **de La Barthe** ancien officier d'état-major du duc d'Angoulême, le **comte de Gironde** inspecteur des gardes nationales du Tarn-et-Garonne, le **baron de Comeris** maréchal de camp, le **comte Partouneau** lieutenant général de la division militaire, **Cardonnel** député, le **duc de La Tour**, pair de France...

Toulouse fit partie des villes du Midi avec Marseille, Avignon et Nîmes, où la Terreur blanche fut violente en réaction avec la période des Cent-Jours. Citons par exemple l'assassinat en août 1815 du général Ramel commandant la place qui avait tenté d'arrêter les bandes royalistes connues sous le nom de "Verdets". Il faut dire que la cité des capitoles avait accueilli l'Armée de Wellington en héros un an plus tôt. C'est à cette époque que le futur ministre, le fameux Joseph de Villèle, participa au soulèvement royaliste et fut nommé par le roi en août 1815, à la tête de la municipalité toulousaine.

64- TRELLIARD (Anne-François-Charles). L.S. au général Foy, commandant la 1ère Division de l'Armée du Portugal. *Manzanares*, 6 décembre 1811, 2 pp. 1/2 in-folio, adresse au verso ; léger manque dû à l'ouverture de la missive ; accompagné de son bulletin analytique la pièce ; très légère moisissure. Déchirure.

{176450}

300 €

Recommandation du général Trelliard, alors commandant la province de la Manche, pour l'arrivée des troupes du général Foy. Le colonel Brenold l'ayant prévenu de l'occupation de Conuegra et Madrideojos par 4 bataillons de sa division, Trelliard demande si c'est par suite d'ordres supérieurs ; "(...) La position où je me trouve exige que je sois instruit (...). J'ai l'honneur de vous observer que dans le cas que vous soyez autorisé à occuper la haute Manche, il est de la plus haute importance (...) pour ses troupes qui se rendent de Madrid à l'Armée du Midi (...), que vos troupes n'occupent pas la ligne d'étape parce qu'alors elle éteint toutes les ressources qui peuvent servir aux troupes de passage. Si vous devez rester dans la Haute Manche, monsieur le Général, veuillez bien vous concerter avec moi (...)."

Ancien officier des Dragons de la Reine, puis de chasseurs à cheval, **Trelliard (1764-1832)** avait été nommé général en septembre 1799, après avoir servi à Fleurus, Coblenz, Nieuwied à l'Armée de Sambre et Meuse (1794-1797) puis à l'Armée d'Helvétie (1797-1799). Après divers commandements, il est au 5e Corps de la Grande Armée sous Lannes, à la tête de la cavalerie légère. Blessé à Pultusk, il est divisionnaire fin décembre 1806, et rentre en France où il est chargé de l'inspection des dépôts de la cavalerie sous Kellermann. Dès 1808, il est compris dans l'Armée d'Espagne, gouverneur de la province de Vittoria. Après un passage à l'Armée d'Allemagne, il est à nouveau en Espagne en 1810, commandant la cavalerie de l'Armée du Centre, gouverneur de la province de la Manche ; il sera vainqueur du général Morillo en janvier 1812 près d'Almagro puis à Majahonda, sert à Vittoria en 1813, avant de rejoindre Napoléon lors de la campagne de France.

65- [VALENCE (Jean-Baptiste de Timbrune de)]. Pièce manuscrite. Hambourg, 1er pluviôse an 7, 20 janvier 1799. 4 pp. bi-feuillet in-folio, vignette manuscrite en-tête. {172759} **300 €**

Copie conforme des attestations de services du général de Valence (1757-1822), gendre de Madame de Genlis, faisant mention de son action patriotique lors de la journée du 10 août, à propos de l'affaire Roër en février 1793, concernant sa correspondance, celles de Dumouriez dont il était l'adjoint et de Miranda ; en campagne, Valence occupait le poste de commandant en chef l'Armée des Ardennes...

Très intéressant texte qui avait été signé par les diplomates **Lamarque** ambassadeur, **Lemaistre** et **Lagau**, consuls de France en Basse Saxe : "(...) **Lui seul s'était conduit fidèlement et en se dévouant, il avait sauvé l'armée (...). A la fin de mars 1793, lorsque Dumouriez livra aux généraux Autrichiens quatre commissaires de la Convention**, parmi lesquels je me trouvais, rien n'annonça aux commissaires que le Cn Valence fut instruit du dessein criminel de Dumouriez et que loin d'y participer de fait, il donna un Conseil qui fut entendu au moins du Cn Quinette et de moi qui tendait évidemment à sauver de tout danger personnel les commissaires (...). Je me suis attaché dans mes observations à la sévérité et à l'impartialité les plus scrupuleuses ; mon prédécesseur Roberjot m'avait dit de lui tout le bien possible, je n'ignorais pas les notes favorables que le citoyen Reinhard avait remis sur son compte (...)." Etc., etc.

Belle pièce avec jolie vignette révolutionnaire manuscrite reproduisant celle de Lagau, consul général à Hambourg (Boppe & Bonnet n°14).

Réformé en 1800, le général de Valence sera sénateur sous l'Empire ; il reprendra du service en 1807 dans différents corps de réserve, fera la campagne de Russie, sera commissaire extraordinaire de l'Empereur à Besançon en 1813, chargé de la rive gauche de la Seine à Paris en 1815.

66- [VIGNETTE] - Jugement rendu par le 1er Conseil de Guerre de la 2e Division des troupes françaises dans la république Batave. A La Haye, 18 ventôse an 7, (8 mars 1799), in-folio, 3 pp. 1/2. . {201873} **300 €**

Très belle et grande vignette gravée montrant un apollon justicier *République française Conseil de Guerre*, surmontant la devise *Liberté, Humanité, Justice*.

Charles Lamonjois, grenadier au 2e bataillon de la 60e demi-brigade, est condamné pour désertion à *cinq années de fers*.

67- VISCONTI (François). P.S. de l'ambassadeur de la république Cisalpine. Paris, 27 fructidor an 6, 1798, in-4, 1 pp., papier en-tête de la "Légation française près de la République Française", vignette et tampon de la légation italienne ; pliure marquée, petites restaurations au verso. {162177} **120 €**

Certificat en français du 27 fructidor (13 septembre 1798) signée de l'ambassadeur Cisalpin à Paris concernant les gages de deux courriers :

"Je soussigné, Ambassadeur de la Rép. Cisalpine à Paris, certifie qu'ayant envoyé deux fois le Cn Charles Beny comme courrier extraordinaire de Paris à Milan, une fois le 10 frimaire an 6 et l'autre fois le 14 pluviôse même année, je lui ai donné chaque fois 32 Louis (...)."

Pièce signée "Visconti" et "pour le secrétariat, Bianchi"

Il s'agit probablement de **Francesco Aimi Visconti (1770-1808)** de la famille de l'archéologue et historien, Ennicus Visconti, futur conservateur du Louvre. François avait été nommé ambassadeur de la nouvelle république Cisalpine, à sa création, en juillet 1797 ; il fera partie du gouvernement cisalpin lors de sa restauration après 1800. On citera souvent parmi les diplomates italiens les noms de Serbelloni et Marescalchi, envoyés extraordinaires en France, et de Rangoni, secrétaire de légation.

Petite vignette révolutionnaire avec cachet humide de la "legazione cisalpina a Parigi".

Légation Cisalpine
près de la
République française

Liberté



Egalité

Au nom de la République Cisalpine, une et indivisible.
Paris le 27 fructidor an 6. de la Liberté.

n°67

Liberté

Egalité



ARMÉE

française

inspection générale

Bureau de la police
Militaire.

1798
3. germ.

Au Quartier Général d'Alexandrie
le 21 Ventôse An 6 de la République Française

Le Général de Division Enouf
inspecteur général d'infanterie

Au Ministre de la guerre.

n°29

Libertà



Eguaglianza

IN NOME DELLA REPUBBLICA CISALPINA UNA ED INDIVISIBILE

Reggio primo maggio — Anno VII.

IL COMMISSARIO DEL POTERE ESECUTIVO

PRESSO L'AMMINISTRAZIONE CENTRALE NEL DIPARTIMENTO DEL CROSTOLO

AL Regolatore di Finanza nel Dipartimento del Crostolo
Cittadino

Gli amministratori dell' capitale di Savona chiedono che
con senza concepisca l'estrazione di lauro 200 Frumenti
ricavato dalli stabili situati in questo Dipartimento
acquistati con azioni volontarie. Avendone essi lasciata
maggior quantità a profitto della nazione. V'invito per
a permettere agli ex stabili amministratori di quell' ca-
pitale, e per essi al nominato Biglii l'estrazione anzidotta
a fronte però del dovuto pagamento de' dazj

Salute e Stabilità

M. Martini

A. Cippini Seg.